

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
CANADA \$ 1.00
ETATS-UNIS . . . \$ 1.50
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

3, Rue Hart, 3
TEL. BELL 640
Casier Postal 180

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

Les Evènements

L'affaire de St-Hyacinthe

Sous le titre de "A propos d'immunités" nous reproduisons du Rosaire... livraisons d'avril, une étude fort documentée due à la plume du révérend Père Gonthier, dominicain.

Disons-le de suite, la raison d'être de l'immunité des biens ecclésiastiques n'est pas même mise en doute par notre classe véritablement instruite, et la masse entière de notre population.

Les évènements qui se déroulent à cette heure en Europe, et notamment en France, se chargent, par bonheur, de démontrer à temps aux plus aveugles, que les radicaux, pourfendeurs de prêtres et pourchasseurs de religieuses, ne valent rien pour préparer la défense de leur pays.

Ce sont ces officiers que Joffre, uniquement occupé du salut de la patrie, replace à la tête de ses troupes, après avoir chassé les favoris et les mignons des sectaires radicaux.

Depuis le succès de l'amendement Bouchard à Québec, les journaux de St-Hyacinthe nous apprennent que les promoteurs de la nouvelle taxe ont tenu plusieurs assemblées pour tenter de justifier leur position.

Ajoutons que, toujours d'après La Tribune, le député Bouchard aurait affirmé que la Cité des Trois-Rivières possédait dans sa Charte un texte de loi à peu près semblable à celui que la Législature vient de consentir à la Cité de St-Hyacinthe.

Convenons que cette disposition insérée dans notre Charte restera pour nous une disgrâce. Disgrâce dont nous sommes, au reste, amplement punis par le fait que le député Bouchard cite à St-Hyacinthe cette bévue comme un précédent qui le justifie.

LA TEMPERANCE

En Angleterre, les ouvriers des usines métallurgiques tiennent pratiquement dans leurs mains le sort de l'armée britannique.

Or il arrive que les ouvriers anglais, au lieu de répondre généreusement à l'appel de la patrie, négligent l'ouvrage, et s'enivrent plus que de raison.

Mais comme Québec est loin de Londres, et que les raisons bonnes là-bas ne le semblent pas ici, une récente décision du Juge Chas. Langelier vient d'établir que durant une élection municipale, qui que ce soit, peut à son gré régaler tout venant de liqueurs enivrantes, pourvu, — et voilà ce qui est drôle — que ce "qui que ce soit" ne soit pas un aubergiste licencié.

Ceux qui se font avec tant de courage les apôtres d'une Tempérance de plus en plus nécessaire ici, ont bien du mérite à affronter les chinoïseries de la loi, et à concilier les promesses enthousiastes et très zélées des chinois qui font les lois.

JOSEPH BARNARD.

Opinion d'Experts mise au rancart

La lumière à bon marché

Nous continuons aujourd'hui notre appréciation du règlement du Conseil accordant à la North Shore une franchise de dix ans pour l'éclairage de la ville et partie de la production de la force motrice, et une exemption de taxe.

Il est en effet remarquable que les ingénieurs Surveyer & Frigon, dans leur rapport au Conseil relativement à l'exploitation par la ville d'un pouvoir, fixent eux-mêmes le prix de l'électricité à six centins pour l'éclairage privé.

tres, et l'éclairage privé, à raison d'un million de KW hrs à 6 centins, à 860,000. Et ces chiffres font justement partie de l'état où MM. Surveyer et Frigon démontrent que l'exploitation du pouvoir par la ville, donnerait un profit net de huit mille piastres par année.

Partout ailleurs qu'ici, il resterait incompréhensible qu'un Conseil de ville, ayant justement devant les yeux ce prix de l'électricité fixé à six centins par des ingénieurs compétents, désintéressés, et au courant de la valeur marchande de l'électricité livrée partout, n'ait fait aucun effort pour amener la Compagnie à nous livrer pareillement la lumière à six centins, mais ait consenti au contraire ce prix de huit centins exigé par la North Shore et son avocat.

Les défenseurs intéressés de ce brocantage de l'intérêt public se donnent sans succès un mal considérable pour justifier leur mauvais coup aux yeux de l'opinion. C'est supposer nos contribuables plus bornés qu'ils ne le sont que de leur dire que cette lumière à huit cents devient forcément réduite à 7 et même 6, grâce à l'escompte accordé par la compagnie pour la grande consommation et la promptitude de paiement.

Il est trop clair en effet, qu'avec six centins pour base, et non huit, l'escompte dû pour la promptitude de paiement et la grande consommation s'imposent également, comme, du reste, dans le cours ordinaire des affaires. Sur paiement d'un compte dans les dix jours, la Compagnie fait une remise de dix pour cent, c'est-à-dire, l'équivalent de ce qu'elle paierait pour la perception de ce compte non payé.

Le règlement consenti par le Conseil à la Compagnie stipule que pour tout client dont le montant d'énergie électrique raccordé à son établissement est de 1500 watts ou plus, aura droit à une réduction additionnelle de 10% pourvu que sa consommation moyenne soit de 70 heures par mois, et à 20% quand la consommation moyenne sera de 125 heures par mois.

En effet, chez la généralité des contribuables la consommation électrique ne dépasse pas de beaucoup 60 heures en janvier, c'est-à-dire, durant le plus long mois d'hiver; en fixant à 70 heures le droit à la réduction additionnelle de 10%, la Compagnie et notre Conseil de ville ont pratiquement exclu de leurs libéralités la grande masse des contribuables trifluviens.

C'était surtout pour celui-là que l'électricité à bon marché s'imposait, parce que c'est encore lui qui portera plus durement l'écart qui existe entre la lumière à huit centins que lui impose le Conseil, et la lumière à six centins qu'il avait droit d'espérer.

Dans leurs rapports au Conseil sur la possibilité de l'exploitation d'un pouvoir par la ville, les ingénieurs considèrent la question sous tous ses aspects, et spécialement le fait de l'établissement de la North Shore ici. Et ils se posent la question; advenant l'exploitation du service d'éclairage par la ville, qu'advierait-il de la North Shore? La réponse est simple; ou la Compagnie continuera ses opérations, et fera concurrence à la ville, ou elle disparaîtra.

Les ingénieurs ne croient pas à cette dernière perspective; ils considèrent de plus que la concurrence faite par la North Shore et la Shawinigan à la ville pourrait être fâcheuse pour nous. Ceci est leur opinion; ils l'exposent d'ailleurs assez longuement, et donnent leurs raisons.

Sans discuter autrement cette opinion, disons simplement ceci. Advenant la concurrence entre le nouveau service municipalisé et la Compagnie, le résultat immédiat eût été pour le contribuable l'électricité à six centins, puisque les ingénieurs indiquaient eux-mêmes au Conseil que ce prix suffisait pour assurer à la ville un revenu net de huit mille piastres. Et pour que la concurrence de la North Shore eût quelque chance de réussite il eût fallu qu'elle baisât son prix à au moins cinq centins. Et à ce jeu, combien de temps la Compagnie aurait-elle pu résister, elle qui nous fait aujourd'hui payer huit centins?

Les ingénieurs supposent néanmoins la possibilité pour la Compagnie de rendre impraticable le service municipalisé, et ils font, en prévision de ceci, la suggestion suivante au Conseil: Que la ville achète au prix du gros l'électricité de la North Shore et de la Shawinigan, et en fasse elle-même la distribution par la ville; ou en d'autres termes: que la ville municipalise la distribution du pouvoir ici. Or cette proposition des ingénieurs méritait à plus d'un titre l'attention du Conseil de ville. Cette vente en détail de l'énergie par les municipalités ajoutaient MM. Surveyer et Frigon, "est pratiquée avec succès par la plupart des villes de la province d'Ontario qui achètent l'énergie nécessaire en gros à la Hydro-Electric Power."

Etant donné que les ingénieurs, comme nous l'avons dit plus haut, fixaient eux-mêmes à six centins le prix de détail de l'électricité, il est évident que d'après leur arrangement suggéré, le contribuable eût pu espérer voir la lumière réduite à ce prix. En supposant du reste, que dans cette transaction, le Conseil eût pris un peu l'intérêt du petit consommateur.

Nous avons démontré amplement les raisons qui nous justifient de croire que l'acte du Conseil de ville a été déplorable au point de vue de l'intérêt de la grande masse des consommateurs. Cette critique devait être faite. Et si jamais une circonstance assez possible remettait toute la question devant l'opinion publique, l'opinion publique serait au moins à même de juger cette fois sous toutes ses faces une question qui reste pour nous d'une vitale importance.

J. B.

A propos d'Immunités

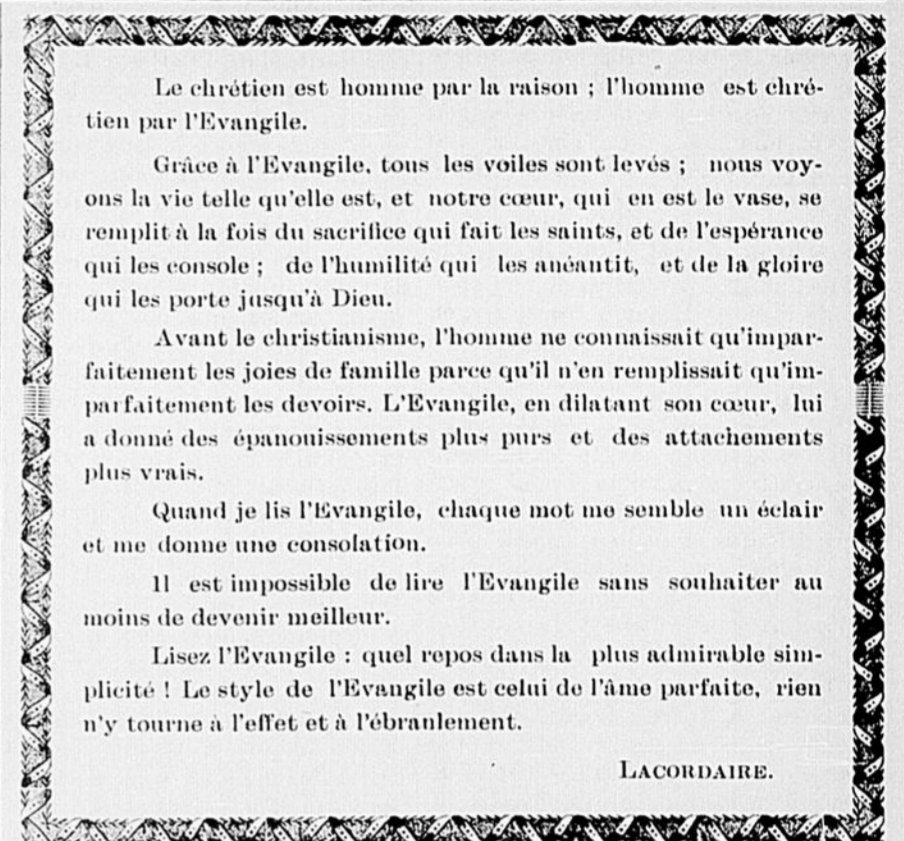
On a beaucoup parlé d'immunités depuis quelque temps. Nous ignorons si beaucoup de ceux qui s'y intéressent dans un sens ou dans un autre seraient en état de dire en quoi elles consistent et quelle est leur raison d'être dans une société chrétienne ou simplement civilisée.

Manifestement le mot immunité veut dire exemption. De quelle exemption s'agit-il ici?

Jusqu'à la Réforme le droit public de tous les pays chrétiens a reconnu à l'Eglise trois sortes d'immunités ou d'exemptions: l'immunité personnelle des clercs de toute juridiction laïque; l'immunité locale, c'est-à-dire l'exemption des biens d'église de toutes charges, impôt, ou contribution, prélevés par le pouvoir civil pour des fins purement temporelles.

Même depuis la Révolution française, l'Eglise a continué de jouir partiellement, dans tous les pays catholiques et souvent même en pays protestants, de l'immunité réelle, c'est-à-dire, de l'exemption des taxes sur ces propriétés occupées pour des fins de culte religieux, de charité ou d'éducation.

Le principe de l'immunité est reconnu dans notre législation, et l'on



Le chrétien est homme par la raison; l'homme est chrétien par l'Evangile.

Grâce à l'Evangile, tous les voiles sont levés; nous voyons la vie telle qu'elle est, et notre cœur, qui en est le vase, se remplit à la fois du sacrifice qui fait les saints, et de l'espérance qui les console; de l'humilité qui les anéantit, et de la gloire qui les porte jusqu'à Dieu.

Avant le christianisme, l'homme ne connaissait qu'imparfaitement les joies de famille parce qu'il n'en remplissait qu'imparfaitement les devoirs. L'Evangile, en dilatant son cœur, lui a donné des épanouissements plus purs et des attachements plus vrais.

Quand je lis l'Evangile, chaque mot me semble un éclair et me donne une consolation.

Il est impossible de lire l'Evangile sans souhaiter au moins de devenir meilleur.

Lisez l'Evangile: quel repos dans la plus admirable simplicité! Le style de l'Evangile est celui de l'âme parfaite, rien n'y tourne à l'effet et à l'ébranlement.

LACORDAIRE.

peut dire qu'il l'a été de tout temps dans notre pays. Cependant, sous l'empire de je ne sais quelle préoccupation et sous l'influence de je ne sais quels principes d'économie sociale et politique, notre législature de Québec, y a porté en 1903 une très grave atteinte, qu'il nous semble bien impossible de justifier, non seulement en droit canonique, mais en équité et en saine économie politique.

Sans doute, nous dit-on, l'Eglise catholique tient à ses immunités, et elle a raison d'y tenir; mais enfin, si on les lui refuse, qu'a-t-elle à se plaindre? Elle se trouve dans la situation de tout le monde, sans privilège, il est vrai, mais sans charge qui ne soit pas de droit commun.

(A suivre sur la deuxième page)

C. O. C.

Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie

Une séance spéciale pour l'organisation de ce nouveau Syndicat a été tenue le 28 mars dernier: ce fut un franc succès.

M. le Président ouvre l'assemblée en remerciant les organisateurs de notre Association, pour leur belle initiative, et en faisant observer que nos marchands, en général, voient d'un très bon œil notre organisation, car ils ne sont pas sans désirer que leurs employés acquiescent, grâce à nos réunions, de nouvelles connaissances techniques, qui leur permettraient de rendre de plus grands services à leurs patrons.

Les membres de notre Syndicat, inscrits jusqu'à date, sont au nombre de 33.

NOTE: — Dimanche, 11 avril, à 2.00 heures p. m., séance régulière du Syndicat des Commis, aux salles de la C. O. C.

RODOLPHE HOULD, Secrétaire.

AVIS

Que les commis et employés de bureau veuillent bien prendre note que la prochaine assemblée du syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, aura lieu dimanche, le 11 avril, à 2 heures p. m. aux salles de la C. O. C.

A la demande de plusieurs membres du syndicat du commerce et de l'industrie qui désire aller au sucre dimanche, l'assemblée régulière qui devait avoir lieu dimanche prochain le 11 avril a été remise à dimanche le 18 courant.

R. HOULD, secrétaire.

Cuisinière demandée

Une cuisinière ayant de bonnes références, est demandée à l'hôtel Victoria, 8 10 et 12 rue Du Platon. 8-4

Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour 4% cent alloué sur Dépôts.

PE. PANNETON & FILS, Banquiers, TROIS-RIVIERES, Qué

A propos d'Immunités

Suite de la première page

En d'autres termes on nous insinue que l'immunité reconnue en tous pays chrétiens à une part quelconque des biens ecclésiastiques est une pure faveur du pouvoir civil que celui-ci accorde, ou restreint, ou retire à son gré, sans léser aucunement la justice ni aucun droit. Rien n'est moins fondé en droit ni en raison.

L'Eglise catholique ne tient pas du pouvoir civil son droit de propriété ni son droit d'exemption, mais de sa nature même et de la volonté de son divin Fondateur. Le pouvoir civil quel qu'il soit ne peut pas créer ces droits : il ne peut que les reconnaître et les garantir. Cette doctrine a été de tout temps celle de l'Eglise catholique, affirmée avec énergie au Concile de Trente. L'opinion contraire, en grande faveur chez certains protestants du XVIe siècle, chez les légistes gallicans et jansénistes depuis Louis XIV, chez les Régaliens et Césariens de tous les temps, hante malheureusement le cerveau d'un certain nombre de nos hommes de loi, très bien disposés d'ailleurs, mais très court de philosophie qui est la base nécessaire du droit et insuffisamment avertis de la doctrine catholique de la nature et des droits de l'Eglise.

L'Eglise est une société parfaite et souveraine, spirituelle dans sa fin, temporelle dans ses éléments, qui par la volonté toute puissante de son fondateur ne saurait être assujettie légitimement aux lois d'aucune société, ni directement. Elle peut s'y conformer quand ces lois ne contrarient pas ses intérêts essentiels, elle peut même les adopter et les confirmer, non parce que ces lois s'imposent à elle, mais parce qu'elle les juge sages et avantageuses pour elle même comme pour la société civile. Le jour où l'Eglise trouvera que ces lois sont pour elle non une aide mais une entrave à son divin ministère, elle n'aura besoin que de sa propre volonté pour s'en affranchir légitimement.

Cette souveraine autorité de l'Eglise—dans sa sphère—dans sa sphère—ne fait doute pour aucun catholique. Nos légistes en conviennent : mais où ils se trompent, c'est en prétendant tracer à leur gré, ou au gré de leurs idées gallicanes et parlementaires, la sphère toute spirituelle où l'autorité de l'Eglise est indépendante et souveraine, et en exclure tout ce qui est temporel à un titre quelconque, pour le soumettre immédiatement à la juridiction du pouvoir civil.

Il n'y aurait raison peut être, si l'Eglise était, comme ils l'imaginent, une société purement spirituelle, c'est-à-dire une société d'âmes et non pas une société d'hommes. Mais l'Eglise catholique est une société temporelle dans ses éléments qui sont non des âmes, mais des hommes. C'est l'Eglise du ciel qui est la société des âmes ; l'Eglise de la terre est essentiellement une société d'hommes, et qui ne peut exister sans les conditions indispensables à la subsistance et au bon fonctionnement de toute société humaine, en particulier, sans l'usage et la possession des biens temporels et par conséquent sans le droit de propriété.

Tout a été donné par le Père à son Fils et le Fils a tout donné à son Eglise, non pour qu'elle s'empare de tous les biens de ce monde, ou qu'elle les dispute à qui les possède légitimement, mais pour qu'elle en acquière et en conserve ce qu'elle jugera nécessaire et suffisant pour les besoins de son divin ministère, en particulier pour les nécessités du culte public, la subsistance de ses prêtres et de ses ministres, les œuvres de charité spirituelle et corporelle dont elle a la charge.

Quel pouvoir humain a reçu de Dieu ou des hommes le droit de s'opposer légitimement à ce droit et à ce pouvoir de l'Eglise ? Quelle loi humaine peut lier ce que délie l'Eglise et délier ce qu'elle lie ? Qu'on nous montre dans l'Evangile un seul mot favorable à cette sujétion du droit de l'Eglise au bon vouloir des pouvoirs humains. Qu'on nous montre une seule reconnaissance par l'Eglise du droit souverain du pouvoir civil sur les biens des particuliers. On n'en trouvera pas.

On trouvera maintes fois, au cours de l'histoire, des concessions gracieuses faites par l'Eglise au pouvoir civil lorsqu'il se trouvait aux mains de ses fidèles, en reconnaissance de service rendus ou à rendre à elle-même ou à la société chrétienne. On relèvera maintes servitudes agréées pour le bien public, en échange de dotations princières à elle faites par la munificence des pouvoirs publics,

On ne trouvera nulle part la trace d'une acceptation de l'ingérence du pouvoir civil dans l'administration ou la distribution de ses biens, à ce seul titre de la juridiction propre au pouvoir civil sur tous les biens temporels, ceux de l'Eglise comme les autres.

C'est qu'en effet les biens de l'Eglise religieuse ou ecclésiastiques ne sont pas des biens purement temporels comme les autres, et que par le fait même de leur destination ou consécration ils relèvent du seul pouvoir spirituel de l'Eglise. Il arrive aux biens ce qui arrive aux hommes et aux édifices, qui par le seul fait de leur destination et de leur consécration revêtent un caractère sacré et cessent d'être des hommes ou des édifices comme les autres. Peu importe l'origine des biens religieux ou ecclésiastiques, qu'ils aient été acquis par un contrat légitime, ou qu'ils soient le don volontaire de la charité des fidèles, ou qu'ils soient même la dotation faite par le pouvoir public ; dès qu'ils sont acquis à l'Eglise pour des fins de culte, de charité ou d'éducation, ils cessent d'être des biens civils et passent de la juridiction civile à la juridiction ecclésiastique. (1)

Ce n'est pas là seulement la disposition et la volonté de la loi ecclésiastique positive, qu'on appelle le droit canon, c'est la conséquence nécessaire de la nature même de l'Eglise et de son droit à l'existence comme société humaine distincte, parfaite, souveraine dans sa sphère et indépendante dans son existence et son action ; c'est la conséquence du pouvoir absolument indépendant de tout pouvoir humain que lui a donné son fondateur.

Il peut se faire que les auteurs de nos dernières lois municipales soient étrangers à toutes ces notions pourtant assez élémentaires du droit public de l'Eglise. Ils auraient fait acte de sagesse et de prudence de ne pas entreprendre la rédaction de lois pouvant atteindre directement ou indirectement les biens ecclésiastiques sans se faire instruire à fond sur le principe de l'immunité des biens d'églises et des raisons qui l'ont fait maintenir en vigueur jusqu'ici dans presque tous les pays civilisés. Les plus mauvaises lois et les plus désastreuses sont faites parfois par des hommes bien intentionnés qui ne comprennent pas la portée de ce qu'ils font.

Au fait la connaissance du droit canonique et du droit public de l'Eglise n'était pas indispensable, pour être conséquent avec soi-même et ne pas nier dans la deuxième partie d'une loi le principe de l'immunité affirmé et consacré dans la première. Il eût suffi d'un peu de sens chrétien, de cette philosophie naturelle qui supplée parfois à l'insuffisance des études et de quelques principes élémentaires d'économie sociale et politique. Nos voisins de la ligne 45e, qui n'étudient guère le droit canon, avec le seul bon sens chrétien et le sens social pratique, ont mieux compris que nos catholiques la portée pratique et la nécessité sociale de l'immunité. Au Canada, de toutes nos provinces, la plus parfaitement ignorante et intelligente dans la matière, c'est, il faut le dire hautement à la grande honte de notre classe dirigeante, notre très catholique Province de Québec.

Partout ailleurs le sens chrétien a suffi pour faire comprendre que l'Eglise avec le terrain qu'elle occupe, la résidence nécessaire aux ministres du culte, les édifices et les terrains affectés aux œuvres de bienfaisance spirituelle et corporelle, sont le domaine propre de Dieu dans une cité. Or Dieu est roi et souverain ; et l'on ne taxe pas le souverain. Taxer ces biens, au fond c'est prétendre, ou qu'ils n'appartiennent pas légitimement à Dieu, ou que Dieu n'a pas d'autre droit que celui d'un simple citoyen. C'est le fait d'une société qui a perdu totalement le sens chrétien et le sens religieux.

Ne serait-ce pas le fait d'une société qui perd ou qui n'a jamais eu le sens politique, ou, ce qui revient au même, le sens de l'économie politique ?

Que diriez-vous d'un législateur qui s'aviserait de taxer au bénéfice d'une municipalité le Palais Législatif, le Palais de Justice, l'Hotel des Postes, l'Hotel de Ville, et toutes les propriétés communes au public, parcs, terrasses, musées ? La loi fut-elle votée par les deux Chambres, vous semblerait-elle sensée ? Un enfant devinerait que le conseil de Ville assez avisé pour imposer ces taxes parfaitement légales d'ailleurs, en serait quitte pour payer à même ses propres revenus, c'est-à-dire à même les taxes imposées aux particuliers, exacte-

ment le montant des sommes qu'il percevrait ainsi des propriétés communes.

C'est l'opération intelligente que font les taxeurs d'églises. Dans un pays comme le nôtre surtout, l'église est le bien de tout le monde, s'il n'y en a qu'une, et s'il y en a plusieurs, collectivement elles sont le bien de tous les citoyens. Tout ce qu'on leur impose, c'est à tout le monde qu'on l'impose ; car tout ce qu'on prend sur leur revenu, tous les citoyens le leur devront rendre, puisque tout leur revenu est fait des dons de tous les citoyens. Taxer les églises d'une taxe ordinaire ou extraordinaire, ce n'est pas le moyen de rendre moins lourdes les taxes des particuliers, c'est au contraire leur imposer double taxe, celle de leurs propriétés personnelles et en plus la part proportionnelle qu'ils auront à payer dans la taxe sur leur église. Taxer une église paroissiale pour dégrever les paroissiens et taxer les églises d'une ville pour dégrever les citoyens du point de vue économique, c'est une stupidité—Du point de vue religieux, c'est descendre au-dessous des païens, qui eux n'ont jamais taxé leurs temples et leurs Dieux.

Aux yeux du simple bon sens, la taxe ouverte ou déguisée, ordinaire ou extraordinaire, sur les institutions d'éducation et de charité est-elle plus justifiable ? C'est une monstruosité qui pour l'honneur du genre humain n'a été jurée possible et légale que dans la catholique Province de Québec.

Partout ailleurs on est encore assez intelligent pour comprendre que la taxe est répartie sur tous les particuliers pour faire porter à chacun sa part raisonnable et proportionnelle des charges communes. Mais on ne comprend pas que des hommes et des institutions qui consacrent exactement tout leur revenu et tout leur travail au bénéfice de tous et au bien temporel et spirituel de la cité, doivent être frappés encore de taxes pour prendre leur part équitable dans les charges communes.

Partout ailleurs on comprend, qu'à part le culte de Dieu, les deux premiers services publics dans une société chrétienne et les plus indispensables, c'est celui de l'éducation et celui des pauvres, des malades et de tous les déshérités de ce monde. Partout ailleurs, les cités, les Etats, les Provinces consacrent chaque année des sommes importantes pour assurer l'efficacité de ces services. Elles encouragent volontiers par des subsides les corporations charitables qui s'y consacrent et les regardent comme un honneur pour la cité, et une richesse publique.

Chez nous, dans l'intelligente, généreuse et catholique Province de Québec, pour ces deux grands services qui sont faits merveilleusement, les cités ne donnent rien, la Province vote des subsides dérisoires. Des corporations ecclésiastiques ou religieuses se condamnant à une vie de pauvreté et de désintéressement absolu, trouvent et dépensent uniquement pour ces deux grands services d'immenses ressources qui partent affluer dans la cité et font en partie la vie et la fortune des citoyens.

Vous croyez qu'un sentiment humain de reconnaissance et d'admiration viendra naturellement au cœur de nos édiles et de nos législateurs et qu'ils auront au moins quelque pudeur de ne pouvoir pas reconnaître dignement de tels services ? Que du moins ils signaleront à l'admiration reconnaissante des pauvres et des humbles ces institutions qui sont la gloire, la force et la richesse incomparables de nos cités et de notre Province ? Il n'en pourrait être autrement en tout pays civilisé ou simplement chrétien.

Chez nous le Législateur dira aux échevins : "Vous avez dans votre ville des corporations qui trouvent des ressources pour tous les grands services publics auxquels nous sommes insuffisants à pourvoir : pourquoi ne pas les taxer ?"

Devant une si belle vision l'esprit de nos échevins s'enflamme :

"Eh ! quoi, se disent-ils, ces hommes et ces femmes qui occupent une part considérable de notre cité, trouvent des ressources suffisantes pour éduquer presque gratuitement nos garçons et nos filles, recueillir nos orphelins, vêtir et nourrir nos pauvres, soigner nos malades et parfois entrer à leurs frais ceux qui meurent à notre service, et ils ne paient pas comme de simples citoyens pour tous les autres services de la ville.

"Leur argent, disent-ils, ne leur appartient pas, il vient de legs pieux, d'aumônes volontaires, d'épargnes faites pour les œuvres de charité et

d'éducation. C'est pour cela qu'il faut les taxer : ils paieront avec l'argent reçu pour ce qu'on appelle des œuvres pieuses, et nous, nous aurons moins à payer. Nous voudrions bien pour notre part hériter de legs pieux de ce genre, mais personne ne nous en fait. Et nous payons les taxes avec l'argent que nous gagnons péniblement."

Ces paroles je ne les invente pas, je les ai entendues—substantiellement, peut-être sous une forme un peu plus naïvement grossière.—Je les ai entendues de mes oreilles, non devant un auditoire d'"intelligents électeurs," mais devant le Sénat de la Province, qui n'en a paru autrement étonné et révolté. J'ai cherché vainement dans la main d'un des Pères de la Province le bâton avec lequel le Sénateur de la vieille Rome sut venger sur la tête d'un barbare l'outrage fait à la majesté Romaine.

fr. TH. D. C. GONTHIER, O. P.

COURRIERS

St-Maurice

Décès.—La mort vient encore de coucher dans un froid cercueil un époux tendrement aimé, un père regretté dans la personne de Onesime Dumont époux de Mélanie Masson.

Il est décédé le 28 mars dernier dans sa soixante-quatrième année après une maladie de quelques semaines soufferte avec beaucoup de patience et de résignation.

Outre son épouse, quatre enfants lui survivent, Achille, héritier de la terre paternelle ; trois filles, Mmes Alfred Robert de Ste-Genevieve de Batiscan, Jean Héroux et Hornidas Martin de cette paroisse.

Les funérailles très imposantes ont eu lieu le 30, tous ses enfants étaient présents ainsi que MM. Alfred et David Dumont frères du défunt, ses neveux Hermille Dumont, Lucien, Willie, Adolphe, Aimé Caron, Francis Verrette, Théophile Hébert, A. Lamothe, Chs-B Schiller, Jules Bussière et ses sœurs, etc., les Sœurs de l'Assomption et leurs élèves.

Conduisait le corbillard, M. Léon Dubois. Les porteurs de la bière furent : MM. Alf. Pruneau, Art. Hébert, A. Désilets et H. Clément.

—Le 1er avril, est aussi décédé chez M. David Doucet, M. Paul Rheault, célibataire, âgé de 35 ans.

Le dimanche de Pâques le sermon fut donné par le Rev. M. Bourassa, missionnaire colonisateur du diocèse d'Haileybury.

Nos félicitations à Mme Michaud, organiste ainsi qu'aux Messieurs du chœur de chant pour la belle musique et le beau chant qu'ils nous ont fait en ce grand jour de la Résurrection du Sauveur.

St-Etienne des Grès

Le 28 mars a été donnée une intéressante conférence agricole sur l'élevage de la volaille, par M. Raoul Dumaine. L'auditoire était nombreux, espérons maintenant qu'on saura mettre en pratique les précieux conseils qui ont été donnés par le conférencier.

—Les exercices de la semaine sainte ont été suivis par un grand nombre de fidèles.

—Le Jeudi Saint une trentaine de petits enfants ont eu le bonheur de faire leur première communion il était édifiant de voir ces enfants, ressemblant aux anges par leur pureté, si heureux de posséder le petit Jésus.

—Pour Pâques l'église a revêtu sa plus belle parure de fête. Les fleurs et les lumières qui ornaient les autels, les accords harmonieux de l'orgue, les chants d'allégresse, tout redonnait la joie et la gloire d'un Dieu ressuscité.

—M. et Mme Arthur Carbonneau sont allés passer le jour de Pâques chez leurs parents, à Grand-Mère.

Sainte-Flore

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de Pâques une joyeuse partie de sucre a été organisée par les membres de l'Alliance Nationale. Un grand nombre d'amis y prirent part. Au nombre de ceux qui se rendirent à l'aimable invitation se trouvaient : MM. Rodolphe Deschênes, maire de la paroisse, Xavier Loranger et Eugène Duchaine, organisateurs de cette fête, Alfred Sévigny, Philias Boisvert, Pierre Beaulieu de Grand-Mère, Napoléon Deshaies, Donat Houle, Faïda Héli, Hornidas Boucher, Jos. Lavallée, Dionis Dupont, Xavier Vincent, Edouard, Gélinas, Adem Ricard, Alphonse Vincent, Eug. Laperrière, Honorius Ricard, Willie Caron, Eug. Lafrenière, Donat Bélanger, Joseph Deshaies, Frank Doughty.

La température idéale qui nous favorisait ce jour là nous a permis de prendre un somptueux dîner et un délicieux souper au milieu de jolies érabes qui enchantent la cabane à sucre de M. Wilbray Gélinas.

Après avoir dit un gros merci aux organisateurs de cette fête, tous se retirèrent à une heure avancée emportant un bon souvenir de cette fête et promettant d'y retourner encore.

Décès.—M. et Mme J. H. Désautniers ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte de leur fils Claude âgé de 9 mois.

Les peintures préparées "King Edward," sont connues pour être les meilleures sur le marché, votre commande sera toujours bien accueillie et expédiée avec soin chez J. B. LORANGER, marchand de fer, 24 rue Badeaux. N'oubliez pas de les spécifier.

PARDESSUS

DE

PRINTEMPS

Costumes de Dames, Man-teaux, Robes, Blouses, Plumes, Gants magnifiquement nettoyés, ou teints d'après le système français.

Prix modérés

La Teinturerie Gonthier (Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières

TELEPHONE 331

SPIRELLA

LE CORSET IDEAL

La plus flexible et la plus souple existant. Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière :

Mme M. L. LELAIDIER-CHASE, 26-28-30, Rue Plaisante, Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "SPIRELLA" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans dans la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du corset (marque "SPIRELLA") Agence de la California Perfume Co., Salon d'ouvrages de fantaisie.

A vendre

Une belle et grande ferme avec animaux et roulant complet, située à moins de deux milles de l'église de Ste-Anne de la Péraie.

S'adresser au Bureau du 4-15 j.u.o. "LE BIEN PUBLIC"

Actuellement

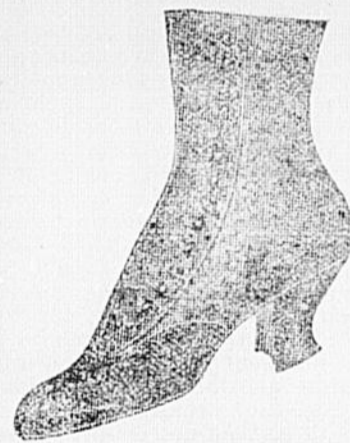
les bottines lacées pour dames et demoiselles, sont très en vogue, comme vous le remarquerez sans doute sur toutes les grandes rues fashionables.

Il s'agit d'une bottine lacée dont la tige est en drap de couleur sable, empeigne en poulain verni, avec œillets invisibles.

Nous vous les offrons pour

\$4.00

la paire



De même

que les bottines pour hommes, en beau veau "gunmetal," en veau "tan" et en poulain verni, œillets invisibles, talons bas et empeigne longue et étroite, sont très nouvelles.

Ces nouveaux modèles sont fabriqués par "The Eagle Shoe Co. Ltd" et nous vous les offrons pour

\$5.50 et \$6.00

Nous donnons toujours l'escompte de 5%



Mineau & Bellemare

Marchand de bonnes chaussures

Coin des rues

St-Maurice et Duplessis-Bochard.

Trois-Rivières



Pardessus DE Printemps

Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité.

A cette époque où presque tout le monde est forcé d'économiser, il est sage d'acheter un pardessus de printemps et d'automne qui durera, au lieu d'un paletot d'une excentricité qui paraîtra démodé même avant la fin de la saison.

Nos modèles sont toujours de bon goût.

De \$15 à \$35, tous confectionnés avec le même soin. Une visite vous en convaincra. Venez aux

Etablissements
Chs Dion
—AGENT—
144, Notre-Dame, Trois-Rivières

Shops of
Fashion-Craft

COURRIERS

Ste-Thécle

Dimanche le 4 courant, à l'occasion de la visite de MM Samuel et Maurice Jacques ainsi que leur sœur Mlle Angéline; M. Emile Côté organisait une jolie fête au sucre.

Baptêmes.—
Mercredi, 31 mars fut baptisés Marie, Thécle, Madeleine, enfant de Médéric Perron. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

Jeudi 1er avril, Joseph, Wilfrid, Augustin, enfant de Amereus Coeman. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Vallée, cousin et cousine de l'enfant.

Jeudi 1er avril, Joseph, Auguste, Daniel, enfant de Francis Trudel. Parrain et marraine, Séraphin et Adeline Trudel, frère et sœur de l'enfant.

En promenade.—
La semaine dernière, M. et Mme Philemon Frigon de Haricana, Abitibi, chez ses filles Mue E. Fournier, MM. Vallée, F. Côté.

Mme Adeline Germain de nord Temiscamingue avec sa fillette Cécile chez ses parents.

M. S. J. Maurice et Mlle A. Jacques de Donnacona chez leurs oncles M. P. Côté et M. Louis Plamondon.

Mlles Aurore et Hélène Lapointe de Gentilly chez leur oncle M. Z. Leblanc.

St-Léon

Qu'il fait bon parfois faire trêve aux occupations quotidiennes et aller par un ciel pur, un soleil riant, attentifs aux mille bruits de la nature, qu'il fait bon faire une petite promenade à travers les érables, respirer l'air pur et fortifiant du printemps, pénétrer son âme des charmes poétiques attachés au bruissement du pied sur la neige molle et fondante, repaître ses regards du gracieux panorama vue présente la mousse naissante émergeant du rocher qui lui sert de base! C'est ce que les invités de M. et de Mme Antoni Milot ont pu éprouver le 25 mars dernier: favorisés par une température idéale ils purent bénéficier d'une promenade champêtre et d'un copieux dîner sous bois; ils purent aussi grâce à l'habileté incontestée de M. Milot savourer les délices d'une excellente tarte canadienne et d'une délicieuse trempette. Bienôt les invités purent voir, non sans satisfaction, à la place du traditionnel "casseau" de tige, de jolies petites chaudières en fer blanc s'aligner sur le parquet de la cabane à sucre! puis M. Milot, dont la générosité est proverbiale, s'empressa d'en offrir une à chaque famille d'invités. La journée s'écoula rapidement et fut aussi joyeuse qu'agréable.

Parmi les personnes présentes nous mentionnerons M. et Mme Antoni Milot maîtres de céans, M. et Mme Eugène Giguère, M. E. Mayrand, Mme H. Mayrand, et Mlle P. Mayrand, M. François Bergeron, MM. Ephrem et Léo Bergeron, de Ste-Ursule, Richard Giguère.

Mutations de propriété.—
M. Hector Deschesnes a vendu sa propriété à M. Joseph B. Desches-

ST-BARNABE

La Première Communion des tout petits enfants a eu lieu le Jeudi-Saint, il y eut aussi communion générale pour les plus grands ainsi que pour les parents. Grande était la foule qui se présenta à la Table-Sainte.

—Le Rév. Père Frédéric était au milieu de nous durant la Semaine Sainte.

—Mlles Isola et Cécile Bourassa sont revenues enchantées d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. Camille Duguay est ici pour quelques jours, au presbytère.

St-Mathieu de Caxton

M. Joseph L. Auger propriétaire de l'aqueduc du village vient de faire l'acquisition d'un magnifique corbillard. On prête aussi à M. Auger l'intention d'établir une fromagerie prochainement; espérons que la bonne entente des cultivateurs favorisera cet heureuse initiative.

M. Josephat Lamy vient d'acquiescer, la propriété de M. Elzéar Gélinas, sise à quelques arpents du village.

MM. Joseph Bourassa et Arthur Beaulieu ont fait l'acquisition de la boulangerie de M. Georges Lajoie.

En visite.—M. Philorum Lafrenière du Lac la Pêche était en visite chez son beau-frère M. Joseph Bourassa le jour de Pâques.

Sucré.—Les propriétaires de nos érablières s'en donnent à qui mieux mieux pour rendre aussi fructueuse que possible la récolte du sucre.

—M. Napoléon Dugré, marchand, doit commencer bientôt certains travaux d'agrandissement à son magasin.

En promenade.—
M. Willie Duchaine des Trois-Rivières est venu rendre visite à son grand-père, M. Raphaël Duchaine, à l'occasion de la fête de Pâques.

Sir Lomer Gouin, l'hon. Juge Brodeur, M. L. A. Boyer et quelques uns de leurs amis sont venus passer quelques jours au Club Shawinigan.

Souscription.—Les membres de notre Cercle agricole ont souscrit la jolie somme de trois cents (\$300) piastres pour l'achat de graines fourragères.

Cap de la Madeleine

M. et Mme Jules Montembeault étaient de retour dimanche dernier d'une promenade à Ste-Genève et à Batiscau, en visite chez leur nombreux parents.

St-Prosper

Mlles Sara Houde et Corina Cossette, ainsi que M. Emile Houde sont revenus enchantés d'une promenade de quelques jours à Deschambault.

St-Léon

Mlle Clairysée Rivard de Ste-Ursule est de retour d'une promenade de huit jours chez ses grands-parents M. J.-Bte Pichette. Elle nous quitte en nous paraissant bien enchantée de son voyage.

ST-ROCH DE LA MÉKINEC

Mars 29.—M. Desrochers, et le docteur, de Grand'Mère ainsi que M. Arsenault de Grandes Piles sont montées en automobile jusqu'ici en passant sur la glace vive. La glace comme voie de communication a été déclarée admirable; les excursionnistes se sont rendus chez M. Joseph Parent.

M. Joseph Fortier, parti depuis quatre ans pour l'Ouest, nous est revenu avec sa famille, avec l'intention de demeurer parmi nous.

Mademoiselle Anna Adams, institutrice de St-Rock, et Madame Albert Blais sont de passage chez M. Adolphe Giguère.

Le postillon, Albert Blais, se plaint que la fonte des neiges rend le chemin très mauvais entre St-Joseph et Grandes Piles.

St-Maurice

Dimanche le 21, d'après d'instantes invitations de M. le Curé, presque tous les paroissiens assistèrent aux vêpres pendant lesquelles on récita le chapelet et autres prières publiques pour la cessation de la guerre en Europe. Dieu, nous l'espérons, exaucera ces prières et préservera notre beau pays de grandes calamités.

—Le 22 mars, ont eu lieu les funérailles de Dame Eugénie Sicard épouse de Alfred Morin décédée du 18. Elle laisse pour déplorer sa perte son mari, une fillette de 5 ans et un grand nombre de parents.

26 mars, ont eu lieu aussi les funérailles de Mlle Elizabeth Gagnon, âgée de 46 ans, fille de Thomas Gagnon. Sa vie humble et chrétienne lui a mérité, nous l'espérons, la couronne immortelle des élus.

28 mars est décédé M. Onésime Dumont âgé de soixante-quatorze ans. Sépulture le 30.

La mort fauche donc dans tous les rangs depuis quelques mois.

A toutes les familles que la perte d'un membre cher vient de jeter dans le deuil sympathies et sincères condoléances.

—M. l'inspecteur J. O. Goulet a terminé le 29 mars sa dernière visite annuelle des écoles de notre paroisse.

—Dimanche après la grand'messe a été donnée une conférence sur la Caisse Nationale d'Economie par M. Evans Gelly.

—Etaient en promenade des Trois-Rivières, chez M. Pierre Brouillette: Mlles Marie-Louise et Albertine Trudel, chez M. Pierre Sawyer, Mlles Mercedes, Corinne et Marguerite Michaud; chez M. J. L'Heureux, Cécile Bistodeau.

St-Charles Mandeville

Les prières publiques pour demander la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix eurent lieu le 21 mars et furent suivies par une assistance nombreuse et recueillie. Plusieurs se sont fait un devoir de s'approcher de la sainte table et de nombreuses visites furent rendues au Très Saint-Sacrement exposé. Puisse le Dieu tout-puissant écouter nos humbles prières et faire cesser au plus tôt ce terrible fléau qui engouffre tant de monde.

—M. Séraphin Baril, rentier, est de retour d'un beau voyage au Lac Temiscamingue où il a visité de nombreux parents et amis.

Le gai temps des sucres est enfin arrivé et nos sucriers s'en donnent à cœur joie dans leur érablières qui promettent de donner un beau rendement cette année. Suivant les anciennes traditions on ne manquera pas de manger la bonne trempette, étirer la bonne tire et en savourer l'exquise douceur.

Le 27 mars, eut lieu la première communion privée des jeunes enfants de la paroisse. Ces heureux privilégiés nous ont édifié par leur piété et leur recueillement.

21 mars, eurent lieu le service et la sépulture de Olivier Morin décédé aux Etats-Unis dont le corps fut transporté par ici et fut exposé chez M. Johnny Buissière. De nombreux tributs floraux furent offerts en témoignage d'estime. Son fils Amable a accompagné la déposition mortelle et passera quelques jours chez ses parents et amis, avant de retourner aux Etats-Unis.

—M. Joseph Ned Perreault fabricant de beurre et fromage a ouvert sa fabrique le 26 mars. Nous lui souhaitons bons succès.

ST-ADELPHÉ

Le 28 de mars dernier un bon groupe d'amis se réunissaient à la cabane à sucre de M. Philias Lafontaine où ils ont passé une agréable journée. Plusieurs jeunes gens venus de St-Casimir et d'ailleurs se sont réunis à ceux de la paroisse pour assister à cette fête au sucre d'érable qui se renouvelle chaque année dans nos campagnes canadiennes. Après s'être amusés toute la journée tous sont revenus enchantés de la fête.

—Monsieur Lorenzo Douville autrefois boulanger de cette paroisse se dispose à ouvrir dans quelques jours un magnifique magasin de marchandises sèches. Nous lui souhaitons succès.

Yamachiche

M. J. F. Côté, un des actifs organisateurs de la Caisse Nationale d'Economie avait invité ses confrères et amis à l'occasion d'une fête au sucre. Samedi arrivaient de Montréal: MM Arthur Dubé, directeur du recrutement, J. C. Paquin, organisateur, J. A. Alexander, comptable, Désiré Buisson et A. Laverdure, Evans Gelly, conférencier pour le district des Trois-Rivières.

M. J. F. Côté qui nous attendait, Madame Côté avait tout préparé pour leur faire la plus charmante réception.

Dimanche midi tous se rendirent à la sucrerie de M. Boulanger, cultivateur, à quelques milles en dehors du village de Yamachiche. La fête fut charmante.

Louiseville

Baptême.—A Louiseville, le 30 mars 1915, l'épouse de M. Joseph Clermont, une fille baptisée, Marie, Patricia. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Pratte.

—M. et Mme Gédéon Bédard à l'occasion de la fête de Pâques, se sont rendus à Montréal, chez leur fille Mme Albert Dugas.

—M. Lionel Plante était en voyage d'affaires à Montréal la semaine dernière.

—Mlle M. Saucier de Warmide était dans sa famille la semaine dernière.

—M. l'abbé Joseph Gélinas des Trois Rivières était en visite au presbytère vendredi dernier.

—M. Eugène Tousignant, était dans sa famille, aux Trois-Rivières, vendredi dernier.

—Mlles R. et Régina Clément de Montréal, étaient en cette ville la semaine dernière, ainsi que M. Chs. E. Grenier de Moniréal.

—Lundi dernier eut lieu le service de la petite Edwilda Pratte enfant de M. Aimé Pratte. elle était âgée de neuf ans. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

Pour vous habiller au printemps, allez chez Bondy & Beaulac, coin des rues Bonaventure et Ste-Marie.

C. P. R.

Le train 381, départ des Trois-Rivières 12.50 heures p. m. pour Shawinigan Falls et Grand'Mère, et 382 de Grand'Mère à 9.45 heures a. m., pour Trois-Rivières, reprendront leur service jeudi, le 15 avril 1915.

D. CHENEVERT, agent.

Jugement intéressant

La Cour Suprême vient de rendre un jugement important dans une cause pendante depuis bientôt onze ans entre la Cie de Pulpe de Chicoutimi et M. W. Price.

Voici les faits en peu de mots: M. Price aurait publié, dans le *Chronicle* de Québec et dans le *Star* et la *Gazette* de Montréal, une lettre portant sa signature et accusant la Cie de Pulpe de s'être fait attribuer, par un acte de la Législature, des propriétés qui lui appartenaient, à lui M. Price. En termes très clairs, il accusait la Cie de Pulpe de lui avoir volé ces propriétés (pour lesquelles la Cour d'appel et le Conseil Privé ont décidé plus tard qu'il n'avait jamais eu de titres).

De là, action en dommages pour libelle.

Ca cause fut instruite devant un jury qui rendit un verdict favorable à M. Price.

La Cie porta la cause en appel pour faire casser le verdict et obtenir un nouveau procès, parce que le verdict est contraire à la loi et à la preuve, que le président du tribunal a donné une fausse direction aux jurés et les a erronément avisés sur les divers points de droit soulevés.

Notamment, le juge avait donné l'avis que "ce qu'il était important de connaître n'était pas si les faits étaient vrais, mais si le défendeur les avait énoncés de mauvaise foi". Il congédia les jurés en leur disant: "si vous arrivez à la conclusion que le défendeur a rapporté les faits tels qu'il les connaissait, tels qu'ils les croyait vrais, vous devez déclarer que ce qu'il a dit était substantiellement vrai".

Les jurés sont donc avertis qu'on a le droit de dire au public, de son voisin, qu'il est un voleur, même s'il n'a rien volé du tout, et que la bonne foi

de l'accusateur l'absout complètement.

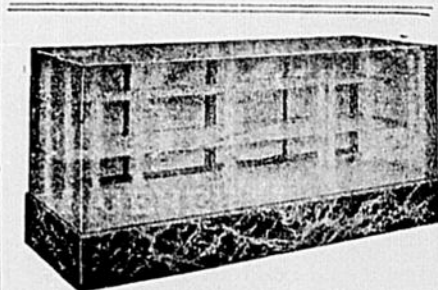
La Cour d'Appel n'a pas voulu accepter cette doctrine et elle s'est appuyée surtout sur ce point pour annuler le verdict et ordonner un nouveau procès avec dépens contre l'intimé Price en appel, ceux de la Cour Supérieure devant suivre le sort de la cause.

C'est ce jugement de la Cour d'Appel que la Cour Suprême vient de confirmer.

Fourrures

Une attention spéciale est donnée pour la réparation des fourrures pendant l'été.

Nous transformons les manteaux, manchons, étoles, etc., dans les patrons qui seront à la mode l'automne prochain. Nous attirons spécialement l'attention de nos clients de la campagne qui possèdent des peaux de bien vouloir nous les apporter s'ils veulent économiser de l'argent. Nous payons les plus haut prix pour les pelleteries brutes. OVIDE ROCHE-LEAU, marchand, et manufacturier de fourrures, 22 rue Hart, Téléphone



VITRINES (Show Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières
SPECIALITE:—Tabacs, Pipes, Cigares, Bisouits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

TELEPHONE BELL 402

HENRI NOBERT
Marchand de Fer
- et Quincailleries -
Trois-Rivières, - Qué.

ATELIER: TELEPHONE 182 RESIDENCE: TELEPHONE 495

Chs Hamelin & Fils
—Entrepreneurs—
Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.
3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

LIQUIDATION

"STOCK" de MERCERIE de la FAILLITE de
Pinard & Lamy de Grand'Mère

Au montant de \$4,000.00. Transporté à notre magasin 186 rue Notre-Dame, comprenant, quantité de Chapeaux mous et durs de "Buckley", Casquettes "Cooper Brand", Chemises, Collets ronds, un lot d'Imperméables, le tout de marchandises supérieures pour être écoulées à des Prix surprenants d'ici au premier avril.

Richer & Trudel, Liquidateur.
186 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Balance du Stock de la Faillite de **Mme Charles Barrette**

Au montant de \$3,500.00. Comprendant, quantité de Soie, Chapeaux et formes, Etoffes à Robes, Plumes d'autruches, Plumeaux, etc., pour être écoulés d'ici au 5 avril, le tout au prix coutant sans réserve.

Richer & Trudel, Liquidateur.
29 rue Des Forges, Trois-Rivières

Consultations: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M. et sur rendez-vous.

TEL. BELL 526

Dr AUGUSTE PANNETON
SPÉCIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

AU FOYER

Pour les petites de chez nous

IV

Si vous le voulez bien, mes petites amies, nous allons quitter Québec et nous rendre à Ville-Marie. Comme nous sommes en 1642, il n'y a pas à songer à faire le voyage en chemin de fer, non plus qu'en automobile; nous irons simplement en canot par le fleuve St-Laurent, et cela sans bruit, en silence autant que possible, vous me comprenez bien, de peur d'éveiller l'attention des Iroquois qui seraient capables de vous prendre toutes et de vous faire rôtir. Vous allez donc vous taire et vous faire petites, très petites, pour n'être pas vues. Bien, nous voilà rendus.

Vous voyez cette demoiselle qui s'en vient au-devant de nous? C'est Mademoiselle Jeanne Mance laquelle, ne se sentant pas d'attraits pour le cloître, a voulu se dévouer dans le monde à la cause du bien et s'est dirigée vers le Canada lointain. Elle vient d'arriver à Ville-Marie et, grâce à des dons considérables faits par Madame de Bullion, elle va entreprendre la construction d'un hôpital. Vous remarquerez comme tous les colons la respectent et l'honorent, bien qu'elle n'ait que trente-six ans. Quelle puissance a la vertu sur les âmes!

Avez-vous bien peur des Iroquois? Il y en a ici, à Ville-Marie, qui rôdent continuellement. Ils se cachent ça et là, afin de surprendre les colons et les massacrer. Pour plus de sûreté, je vais vous confier à la garde de Mademoiselle Mance elle-même; vous la suivrez jusqu'en 1673, époque de sa mort. Après cela vous pourrez revenir au beau vingtième siècle.

Donc vous suivez Mademoiselle Jeanne Mance. En 1644 l'hôpital de Montréal dédié à St-Joseph est à peu près terminé; quelque temps après il y a assez de malades, et aussi de blessés, grâce à messieurs les Iroquois, pour remplir le dit hôpital.

En 1649, Jeanne Mance traverse en France, dans l'intérêt de son hôpital menacé de bien des manières. Elle visite alors M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice; et le vénérable Sulpicien dira plus tard: "J'ai vu parfois les opérations de Dieu dans les âmes des personnes de Montréal, entre autres de Mademoiselle Mance, que je voyais pleine de la lumière dont elle était environnée comme un soleil."

Je vous disais tout à l'heure, mes petites amies, que les Iroquois se cachaient pour surprendre les Français. Nous qui dormons dans une paix profonde, pourrions-nous nous faire une idée juste des angoisses éprouvées alors par les premiers colons de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières?

Mais n'oubliez pas que vous êtes au XVIIe siècle et que vous suivez Mademoiselle Mance.

Le 28 janvier 1657.—ici soyez bien prudentes.—Mademoiselle Mance, dans une chute qu'elle fait sur la glace, se rompt l'avant-bras droit et se démet le poignet. Lors d'un voyage qu'elle fait en France un peu plus tard elle est guérie miraculeusement de cette infirmité que plusieurs chirurgiens éminents avaient déclarée incurable.

Pendant dix-sept ans Jeanne Mance dirige seule et sans aide son hôpital.

En 1659, les Hospitalières de La Flèche viennent prendre charge des malades de Ville-Marie.

En 1662, Mademoiselle Mance traverse en France pour la troisième fois, et elle obtient que son institut soit érigé en ordre religieux par le Saint-Siège.

Enfin, nous sommes rendus à 1673. Vous vous dites sans doute, mes petites amies, que les années passent vite et qu'à suivre ainsi Mademoiselle Mance les cheveux vont vous blanchir avant le temps. Soyez tranquilles, les années qui usent et vieillissent ne sont pas celles qui passent... sur le papier. C'est en 1673 que Jeanne Mance, la bonne Mademoiselle Mance, rend son âme à Dieu.

"Mademoiselle Mance," écrit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, "a demeuré jusqu'à sa mort dans cette communauté de Montréal, édifiant tout le monde par ses grandes vertus; elle y est morte en odeur de sainteté et elle fut enterrée honorablement dans leur église."

Ce n'est que depuis 1861, mes petites amies, que l'Hôtel-Dieu de Montréal est au Mont Sainte-Famille, sur le versant nord de la montagne; avant cette date il était sur la rue Saint-Paul, lieu primitif de sa fondation.

Que de souffrances soulagées, que de vies prolongées, que d'âmes ramenées à Dieu depuis Jeanne Mance, sous le toit de l'Hôtel-Dieu!

Comprenez-vous ce qu'il y a de grandeur, de beauté, de charité dans les premières pages de notre histoire nationale? De quelles douceurs sont privées les fillettes qui ne la connaissent pas cette histoire nationale!

CANADIEN.

Le Troupier à l'Hopital

Rose, l'intention d'la présente Est de t'informe d'ma santé. L'armée français est triomphante, Et moi j'ai l'bras gauche emporté. Nous avons eu d'grands avantages. La mitraille a brisé mes os. Nous avons pris arm's et bagages. Pour ma part j'ai deux ball' dans l'dos.

Je suis à l'hôpital d'où j'pense Partir bientôt pour chez les morts. J'tenvoie dix francs qu'celui qui m'passe M'a donné pour avoir mon corps. J'me suis dit: Puisqu'il faut que j'ille Et qu'ma Ros' perd son époux, Ça fait que j'mourrai plus tranquille D'savoir que j'lui laiss' ma valeur.

Lorsque j'ai quitté ma vieillesse Elle s'périsait sensiblement. A l'arrivé d'ma lettr' j'espère Qu'ell' sera mort' entièrement. Car si j'ai l'pauv' femm' est guérie, Elle est si bonn' qu'elle est dans l'cas De s'faire mourir de mort subite A la nouveill' de mon trépas.

Sutout j'te recommand', m'a p'tite Rose, Mon bon chien. Ne l'abandonn' pas. —Et puis, ne lui dis pas la chose Qui fait qu'il n'me reverra pas. Lui qui, j'suis sûr, s'faisait une fête De m'voir revenir caporal, Il va pleurer comme une bête En apprenant mon sort fatal.

Il y'a un seul' chos' qui m'enrage, C'est de mourir loin du pays. Au moins, quand on meurt au village, On peut dir' bonsoir aux amis, On a sa plac' derrière l'église,

tendresse, un dévouement sans limites. Un prêtre qui l'a bien connue, et qui lisait dans le sanctuaire intime de son âme et pour qui Clémence n'avait rien de caché a dit à cet égard: "Clémence avait au cœur deux amours supérieurs, Dieu et sa mère!"

Son petit journal fait souvent mention de cette maman chérie et toujours dans les termes les plus touchants. C'était surtout dans les crises plus violentes de la maladie quand il lui semblait que la mort ne pouvait tarder, qu'elle se montrait la plus absorbée par la pensée de sa mère. Elle oubliait ses souffrances, et tout ce qui la touchait pour se préoccuper de sa mère. Voici comment Clémence exprimait, ses craintes, ses regrets sur ce point.

"Oh! qui l'aimera comme je l'aime? qui la consolera quand je ne serai plus? Pauvre mère qui la soignera?"

Mon Dieu! pour ma mère, ayez pitié de moi, et laissez-moi vivre. O Jésus, fils de Marie, vous si compatissant, si aimant et si bon, au nom de votre sainte mère, laissez-moi à maman! Cependant votre volonté et non pas la mienne: Fiat! Fiat!"

Ailleurs: elle s'adresse à sa mère: "Lorsque tu souffriras, tu ne pourras plus verser ta souffrance dans mon cœur, qui te comprend si bien... Je ne fais enfant... petite enfant, comme aux premières années de ma vie, pour recevoir encore les caresses et les baisers d'alors. Et penser que je devrai bientôt te quitter! O Mère, c'est trop... cela me fait mal."

Dans les derniers jours qu'elle passa sur la terre, sous le pressoir de l'agonie, elle laissa échapper cette plainte, plutôt une prière.

"Seigneur, vous me pardonnez, n'est-ce pas, les larmes que je répands: je suis bien soumise à votre volonté, et toute résignée. Au vrai fond de mon âme, j'accepte tout, la santé, la maladie, la vie, la mort; et je bénis votre main paternelle... Mais, ma mère, ma pauvre mère va se trouver bien privée, ne me voyant plus, ne m'entendant plus, et me cherchant partout. Cependant, je dis encore et toujours: que votre volonté soit faite!" Et puis, comme si elle éclaircie se faisait au milieu de ses inquiétudes. "Oui, Seigneur, c'est vous qui la consolerez, n'est-ce pas?"

La pauvre maladie cherchait tous les moyens d'adoucir, l'amertume de la séparation. Voici une touchante industrie de cette piété filiale. Quelques semaines avant le fatal dévouement, elle avait écrit une lettre cachetée avec cette souscription: Pour maman, à lire aussitôt après ma mort dans laquelle elle lui présentait toutes les consolations que peuvent procurer la tendresse et la religion. Elle en avait ajouté, pour ouvrir plus tard, désignés par des dates précises, afin que sa mère, recevant ainsi, de distance en distance, des nouvelles de son enfant, put jusqu'à un certain point se faire illusion et croire à une simple absence.

Mme Flayelle aimait sa Clémence; sa vie était concentrée sur cette fille... et elle était brisée déjà, rien qu'à la vue des ravages de la maladie. Clémence s'en apercevait et c'était une douleur.

Elle écrivait: "Maman, du matin au soir, me regarde d'un œil inquiet, espérant, voulant découvrir dans mes yeux, sur mes lèvres un retour de la vie. Mais, hélas! mes joues se creusent et pâlisent; mes forces m'abandonnent; et je vois des larmes couler en silence sur le visage de ma pauvre mère... Elle me fait reposer ma tête sur ses genoux; et, oubliant que sa fille a grandi, elle me couvre de caresses et de baisers. Oh! dis-moi que tes forces reviennent, que la vie renaît dans ton cœur... vis, vis pour ta mère!... Et alors, elle laissa échapper de ces paroles brûlantes que l'amour maternel seul peut trouver. Hélas! sans qu'elle s'en doute, sa douleur me fait mal... et achève de me briser." Les deux malades avaient élu domicile dans la même chambre. Dans les nuits d'insomnie qui n'étaient pas rares, Clémence amenait la conversation sur des sujets pieux. Elle proposait de faire ensemble le chemin de la croix, de réciter le chapelet.

"En union avec la sainte Vierge au pied de la croix disait Clémence"; la mère de reprendre: "Il ne faut pas oublier la conversion des pêcheurs, ni surtout les âmes du Purgatoire." Ces deux cœurs étaient dignes l'un de l'autre et bien faits pour s'entendre.

Une nuit Clémence, se sentant défaillir, dit à sa mère: "Tu sais, mère, bientôt je serai partie. Toi, tu

resteras encore quelque temps sur la terre. Mais, nous ne serons pas séparées pour cela; nous vivrons toujours unies comme maintenant: car nous continuerons toutes deux à faire ensemble les mêmes choses que nous faisons ici: "Nous aimerons le bon Dieu!" Tu vois, il n'y aura rien de changé. Tu penseras à moi, et moi, je te verrai enrichissant tous les jours ta couronne..."

La mère attendrie lui dit: "Clémence, promets-moi que tu demanderas au bon Dieu la permission de venir me consoler; quand je ne te verrais qu'en songe, je serais contente."

Oui, mère, je le demanderai. Puis se ravisant: "Mais si le bon Dieu aimait mieux que tu n'eusses pas cette consolation je serais obligée de préférer ce qu'il préfère... Dis, mère... qu'est-ce que tu désires?"

Eh bien! ne demande rien; je souffrirai comme le bon Dieu voudra, et autant qu'il voudra.

Oh! merci, mère! que je suis contente de te voir aussi généreuse!"

Une autre fois, Madame Flayelle exprimait l'espérance, le désir de mourir bientôt après le départ de sa Clémence. Celle-ci de répondre: "Ah! moi aussi, je souhaite bien que tu viennes bientôt au ciel... Si cependant le bon Dieu veut que tu souffres encore longtemps, désires-tu tout de même que je lui demande d'abréger? Tu sais, en toutes choses, le meilleur pour nous est de le laisser faire..."

Alors, ne demande rien. Obtiens-moi seulement du courage. La vie, sans toi, ma Clémence, qu'elle me sera donc triste!

C'est convenu, mère; en tout et toujours, nous choisirons ce que le bon Dieu aime mieux."

Clémence avait contracté l'habitude, dans les moments de crise plus forte, de laisser échapper ce mot, d'ailleurs si naturel à l'enfant qui souffre: "Maman! maman!" Le prêtre, ami et confident de cette âme, étant témoin d'un de ces assauts et de cet appel douloureux, lui dit, par compassion pour l'agonie morale de la pauvre mère, couchée à quelques pas de sa fille et impuissante à rien faire pour elle: "Mon enfant, je vous en prie, n'appellez pas toujours votre mère, vous voyez, elle est bien souffrante, et son cœur est cruellement déchiré de vous entendre l'appeler."

Pardon, dit Clémence soumise et obéissante; je ne le dirai plus. Mais l'habitude et la violence du mal l'emportaient quelquefois sur sa résolution... et alors son cri s'arrêtait à demi-formé. Ma! disait-elle; et la volonté de l'obéissance lui fermait la bouche. Cela dura ainsi quelques jours, jusqu'à la première visite de son directeur.

Madame Flayelle demanda pour sa fille la permission de redire autant qu'elle le voudrait et en sentirait le besoin: "Maman!" — "Bientôt ajoutait-elle à travers ses larmes, je n'entendrais plus cette voix, que j'aime tant entendre prononcer ce mot qui me va au cœur!"

Dieu doit avoir réservé au ciel une récompense particulière, pour le double martyre de ces deux âmes si généreuses, celles dis-je de la mère et de la fille.

(A suivre)

Notre petite cuisine

BOULES AUX POMMES AVEC UN MELANGE DE FRUITS

Peler de grosses pommes; avec une cuillerée à patates découper de petites boules les laissant tomber dans de l'eau ajoutée d'un peu de vinaigre pour les conserver blanches. Préparer un mélange de compote d'oranges, d'ananas et de bananes et mettre dans des verres; ajouter quelques-unes des boules aux pommes, verser sur tout le jus de fruit qu'a bouilli avec du sucre; refroidir et servir immédiatement ou bien les pommes pourraient brunir.

BOULES AUX POMMES AU SIROP

Préparer les boules comme précédemment; faire un riche sirop de sucre; colorez avec un peu de pâte rose et y jeter les boules; faire refroidir tranquillement jusqu'à ce que les boules soient molles; mettre dans des verres et ajouter un peu de sirop à chaque verre. Servir froid.

BEIGNES: "BONNE VIEILLE"

2 œufs, 1 tasse 1/2 de sucre, 3 cuillerées de graisse fondue, 1 tasse de lait sur, 1 cuillerée à thé de soda, de la farine avec un peu de poudre et une pâte molle.

TANTE CATHERINETTE.



Le complet "Sack" spécial que nous illustrons ci-haut, est un de nos genres tout spécialement attrayant pour ce printemps. C'est un habit demi ajusté, avec épaules naturelles et larges revers à pointes. Il est tout spécialement tracé pour les jeunes hommes, De \$15 à \$35.



Bondy & Beaulac,
Coin Bonaventure et Ste-Marie.

Vous trouverez un peintre de maison chez Rés.: 326 Notre-Dame

I. PAQUIN,

Peintre-Décorateur

Enseignes, Décorations, Imitations de Bois de tout genre, Imitations de pierre de marbre, vernissage, polissage, tapis sage, etc.

40 rue Badeaux. Tél. 384. Trois-Rivières

Joffre catholique

Le "Saint-Paul Bulletin" rapporte que Mgr Guillot, recteur de la paroisse de N.-D. de Lourdes à Minneapolis, a écrit au directeur de la "Croix" de Paris pour savoir si, oui ou non, en définitive, il fallait considérer le général Joffre comme un catholique. Il en a reçu l'assurance que le généralissime assiste régulièrement à la messe et qu'on le voit souvent à la sainte table recevoir le Pain des forts.

On dit cependant qu'il y a quelques années il s'était relâché dans la pratique de ses devoirs religieux; mais aujourd'hui le grand chef des armées françaises se montre partout catholique pratiquant.

Cette nouvelle confirme la note d'un journal hollandais que nous avions signalée à nos lecteurs et qui parlait dans le même sens.

Le téléphone remplace le télégraphe

Le téléphone joue aujourd'hui un rôle important dans l'organisation des chemins de fer, surtout en ce qui concerne l'expédition des ordres de route des trains. Après en avoir fait l'expérience la première fois pour ce service, il y a cinq ans, entre Montréal et Farnham, la compagnie du Pacifique Canadien a aujourd'hui plus de 6,000 milles de son réseau où le téléphone a supplanté avec avantages le système télégraphique; graduellement elle l'étendra jusqu'à ce que toute l'expédition des ordres aux trains se fasse par téléphone d'un océan à l'autre. On l'emploie aussi entre Montréal et Détroit ainsi que sur les embranchements importants qui rayonnent de la ligne principale, ceci particulièrement dans l'ouest canadien.

"Le coût d'installation est peut-être plus grand que pour le télégraphe, déclarait l'autre jour M. A. Eaton, surintendant-général du service des wagons, mais l'efficacité est augmentée de beaucoup." Celui-ci est aussi d'avis que le téléphone est supérieur au télégraphe pour la rapidité et l'exactitude. Chaque train de fret ou de voyageurs est muni d'un appareil téléphonique portatif et en cas urgent, il est toujours possible de communiquer avec le bureau du "Dispatcher", en attachant l'appareil au fil, tandis que s'il s'agissait du télégraphe, il faudrait un opérateur habile, ce qui ne se trouve pas sur tous les trains.

Le téléphone devient de plus en plus populaire, surtout aux États-Unis, où un grand nombre de chemins de fer l'ont adopté.

NOUVEL HORAIRE



Depuis le 27 sept. dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit:

POUR MONTREAL, Qué.

Train No. Partira à	
357	2.50 p. m. tous les jours.
365	6.30 a. m. jrs de semaine seul.
351	11.21 a. m. "
353	3.44 p. m. tous les jours.
363	5.55 p. m. dimanche seulement

POUR QUEBEC.

Train No. Partira à	
366	3.30 a. m. tous les jours.
36	7.00 a. m. jrs de semaine seul.
34	12.45 p. m. "
357	4.23 p. m. tous les jours.
324	8.15 p. m. dimanche seulement

Four Shawinigan et Grand'Mère.

Train No. Partira à	
379	6.30 a. m. jours de semaine.
381	12.50 p.m. Dimanche seulement
383	4.30 p. m. jours de semaine.
385	7.00 p. m. dimanche seulement

Pour Grandes Piles.

Train No. Partira à	
367	10.00 a. m. jrs de semaine seul.
369	4.30 p. m. "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville

D. CHIENEVERT, Agent.
Téléphone 39. 178 rue Notre-Dame.
(Représentant de toutes les lignes océaniques.)

Nouvelle ligne sur les bords du lac
Pour Toronto
Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby.
Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

DYSPEPSIE

Guérison certaine, courte et durable de la dyspepsie. Clients sérieux. Ecrire pour renseignements au

Dr CHARLES DELAGE
St-Basile Station
Comté de Portneuf, Qué.

"Rough on Rats" chasse les rats, souris, etc. Ne meurent pas dans la maison. En vente dans toutes les pharmacies et dans les magasins de la campagne. Aux prix de 15 et 25 sous.

L'AGRICULTURE

Le Manitoba aux Canadiens-français

Ces jours derniers, la mort nous enlevait un vieux canadien qui vint au Manitoba il y a vingt ans avec une somme de cinq mille piastres. Sans spéculation aucune, mais uniquement par son travail et son endurance il fit fructifier cet argent sur des terres qu'il acheta. Ses sept garçons reçurent chacun, à leur mariage, plus de 320 arpents de terre défrichée et bâtie, avec tous les animaux nécessaires et un roulant de machines agricoles. Au père il restait encore mille arpents de terre également défrichée avec tous les accessoires, sans compter des valeurs en hypothèques pour la somme de cinquante mille piastres.

Ces succès d'un des nôtres qui n'est pas unique dans l'histoire du Manitoba, est bien propre à nous encourager à venir nous y établir; car tous ont chance de réussir, même s'il n'ont pas les mêmes ressources.

Parmi les dix mille terres que le Gouvernement vient d'ouvrir et qu'il cède à tout colon moyennant dix piastres, les environs de Camperville sont des plus favorables. On ne peut, en effet désirer meilleur centre de colonisation. Monsieur l'abbé Corbeil a visité ces terres et voici le rapport qu'il en fait: "La terre est couverte de 8, 10 et 15 pouces d'humus où poussent plantureusement le blé, l'avoine l'orge et tous les légumes. Au dessous est une couche de glaise légère. Il y a quelques côtes de gravier avec un ou deux pouces de terre molle, produisant le foin et la lentille sauvage partout au milieu des jeunes pousses de tremble qui les couvrent."

Il y a la rivière de l'Épinette et celle des Canards qui viennent de l'Ouest et se jettent à peu de distance l'une de l'autre, dans le lac Winnipegosis. Ces rivières égouttent des terrains et donneront toujours en abondance, l'eau si nécessaire au colon.

On trouve dans un rayon de 6 à 8 milles près de ces rivières ou entre elles, 1,200 à 1,500 homesteads à prendre, et si tous ont à peu près la même valeur quant à la terre, les premiers arrivés pourront se placer plus près de la mission des RR. PP. Oblats, qui ont construit à Camperville, une magnifique église, une des plus belles que j'aie vues au Manitoba.

C'est la première demande des Homesteaders, qui s'inquiètent de la distance de l'église et de l'école. On peut donc à Camperville avoir église et école à 2 ou 3 milles de distance pour les premiers homesteads.

Le bois sur ses homesteads est surtout du tremble, clairsemé, lorsqu'il a la grosseur de 5 ou 6 pouces, mais assez fourni lorsqu'il est petit, et surtout entremêlé d'éclaircies plus ou moins grandes, prêtes au cassage.

Il y a sur presque chaque homestead, ou au moins à peu de distance, des touffes d'épinettes qui fourniraient aux colons le bois de construction. Un moulin à scie à blanchir et à finir est en opération à la mission et prêt à répondre à tous les besoins des colons. J'ai aussi traversé quelques grands marais de foin, qui donneront longtemps le fourrage et les pâturages à des milliers d'animaux.

Un colon peut en hiver faire des pêches abondantes sur le lac Winnipegosis qui est tout près, et vendre sur place tout son poisson. La chasse est aussi lucrative, car il y a peu d'endroits plus giboyeux. La nourriture est donc en partie assurée au colon."

Il faudrait donc se hâter à venir prendre ces terres, sinon, nous aurons la douleur de voir des étrangers s'en emparer. Car si nous attendons trop longtemps, deux ans ou même une année, ces terrains seront déjà occupés, et il nous restera que des homesteads éloignés et peu avantageux.

Que ceux qui désirent s'établir au Manitoba, comprenant bien leurs intérêts et qu'ils viennent sans tarder, ce printemps même.

Bientôt il ne sera plus question de distance, puisque dans quelques mois trois chemins de fer relieront Winnipeg à Montréal et transporteront en deux jours, les voyageurs d'un point à l'autre. D'ailleurs les prix d'excursion à l'occasion des pèlerinages qui ont lieu chaque année à Ste-Anne-de-Beaupré, sont tellement modérés qu'ils permettent à nos Canadiens d'aller dans l'Est sans grand frais, visiter de temps à autre leurs parents et leurs connaissances.

Pour plus amples informations, j'enverrai à ceux qui en feront la demande, des brochures traitant par le détail, la colonisation au Manitoba.

JOSEPH P. GAGNON, Ptre. Archevêché de Saint-Boniface, Man.

Les résultats de la culture mixte

Plus de 3,000 fermiers de la Saskatchewan ont visité les wagons d'exhibits de laiterie fournis par le Pacifique Canadien au train spécial agricole que le gouvernement de la Saskatchewan a fait circuler cet hiver dans la province.

Ces démonstrations auront pour effet probable l'établissement de plus nombreuses beurrieres et conséquemment une augmentation de la production du bétail; on sait qu'à venir jusqu'à peu d'années passées, la Saskatchewan ne produisait que des céréales. Grâce au gouvernement en conjonction avec le C. P. R. de grandes améliorations se sont opérées et la culture mixte avec tous ses avantages est maintenant à l'ordre du jour dans la province. L'expansion de cette culture mixte fera aussi bénéficier toute l'industrie locale, encouragera l'érection de nouvelles manufactures qui seront approvisionnées par les marchés des environs, établissant ainsi un équilibre économique qui sera suivi d'une plus grande prospérité.

Ces démonstrations auront pour effet probable l'établissement de plus nombreuses beurrieres et conséquemment une augmentation de la production du bétail; on sait qu'à venir jusqu'à peu d'années passées, la Saskatchewan ne produisait que des céréales. Grâce au gouvernement en conjonction avec le C. P. R. de grandes améliorations se sont opérées et la culture mixte avec tous ses avantages est maintenant à l'ordre du jour dans la province. L'expansion de cette culture mixte fera aussi bénéficier toute l'industrie locale, encouragera l'érection de nouvelles manufactures qui seront approvisionnées par les marchés des environs, établissant ainsi un équilibre économique qui sera suivi d'une plus grande prospérité.

Effet des mauvaises herbes dans les prairies

Les mauvaises herbes qui poussent dans les prairies peuvent augmenter le nombre de tonnes de foin; mais si les cultivateurs assaisonnaient leur potage avec des plantes de Vélar fausse giroflée, de caméline, de bourse à pasteur, etc., finement moulues, ils comprendraient pourquoi les animaux rejettent le foin mélangé de mauvaises herbes. Quelques cultivateurs inconséquents hachent ce foin avec un hache-paille empêchant ainsi les animaux de le trier et d'éviter les mauvaises herbes. Ils ne semblent pas comprendre que beaucoup de ces plantes sont malsaines ou même vénémeuses et que les animaux qui sont forcés d'en manger ne gagnent rien, ou ne donnent qu'une petite quantité de lait d'odeur désagréable et dépréssent généralement. S'ils n'ont que cette sorte de fourrage à manger ils n'en consomment que juste assez pour vivre. Les aliments les plus économiques sont ceux qui ne sont pas seulement nutritifs au point de vue de la chimie, mais qui sont aussi recherchés par les animaux. Ceci est un résumé d'informations contenues dans l'introduction du livre "Plantes fourragères, prairies et pâturages" que les cultivateurs canadiens peuvent se procurer à l'Imprimerie du Gouvernement, Ottawa, pour 50 cents. Ce livre renferme 25 gravures d'une page entière chacune, représentant les principales plantes fourragères dans leurs couleurs naturelles.

Service des Semences, Ottawa.

Faites faire vos impressions à la Cie "Le Bien Public".

La Loi du contrôle des semences

Au commencement de la saison du commerce des semences de 1915 les marchands grainiers, les cultivateurs et les jardiniers doivent se rappeler les conditions sous lesquelles les ventes peuvent se faire.

La loi du contrôle des semences pourvoit à ce que les graines de mil, d'alsike, de trèfle rouge et de luzerne ne soient pas mises en vente pour l'ensemencement sans porter une désignation de leur qualité, savoir: Extra No 1, No 1, No 2, No 3, suivant le cas. Les cultivateurs ne peuvent pas vendre de graine de qualité inférieure à No 3 à d'autres qu'à des commerçants qui l'achètent pour la nettoyer en vue de la rendre conforme à la loi. Toutes les autres semences d'herbes, de trèfle, de plantes fourragères, de céréales et de lin, doivent être marquées d'une façon lisible et indélébile du nom vulgaire de chacune des plantes dont elles contiennent des graines.

Les semences de céréales, lin, herbes, trèfles, plantes fourragères, racines et légumes doivent donner un pourcentage de germination équivalant aux deux tiers du pourcentage officiel de germination fixé pour les bonnes semences de ces espèces, ou sinon porter la marque du pourcentage de ces semences qui peuvent germer. Les graines de jardin en paquets doivent porter la marque de l'année dans laquelle ils ont été remplis.

On peut envoyer des échantillons de graines au Service des Semences, Ottawa, pour essai de pureté et de germination. Il faut deux onces de graine d'herbe, d'alsike et de trèfle blanc; et quatre onces de graines de trèfle rouge, luzerne, et autres de grosseur et une once de graines céréales. Les échantillons de moins de huit onces sont dispensés d'affranchissement et sont essayés gratuitement jusqu'au nombre de 25 pour chaque personne ou chaque établissement de commerce.

Service des Semences, Ottawa.

Nettoyage et triage des grains de semence et de la graine de lin

L'enquête faite par la Division des semences en 1913 sur l'état du grain de semence employé au Canada a démontré qu'une moyenne de 41 grains de mauvaises herbes dangereuses et de 138 graines de mauvaises herbes communes étaient semées sur chaque perche carrée de terre en avoine. Le blé et l'orge étaient également sales et le lin environ quatre fois pire. Plus de 88 pour cent des 2005 échantillons prélevés sur le blé, l'avoine, l'orge et le lin devant servir aux semences avaient été nettoyés au crible séparateur, mais la plupart de ces échantillons montraient que les machines nécessaires ou qu'on ne savait pas s'en servir. Le reste du grain, presque 11 pour cent, était semé tel que sorti du moulin à battre. Les petits grains cassés et desséchés trouvés dans les échantillons indiquaient aussi le défaut de séparation.

Les grains de céréales doivent être séparés de façon à enlever environ un tiers ou la moitié de la quantité totale, et la plupart des graines de mauvaises herbes s'en vont avec les criblures. Quelques unes de ces graines sont difficiles à séparer mais on peut les éliminer en grande partie avec un crible séparateur. Tout séparateur qui a assez de vibration, d'angle ou de pente pour les cribles, et de ventilation, peut être pourvu des cribles qu'il faut. Les cribles supérieurs doivent être juste assez gros pour laisser passer le grain et doivent avoir assez de pente pour que les grosses impuretés s'écoulent par l'arrière de la machine. Les cribles inférieurs doivent être des dimensions voulues pour le triage ou l'élimination des graines de mauvaises herbes.

Le blé de semence de première classe est séparé avec un crible en zinc perforé de 8.64 pouces. L'avoine est séparée avec un crible à perforations oblongues de 5.64 x 1/2 pouce. L'orge exige la même sorte de crible avec des ouvertures plus longues selon la grosseur du grain. La graine de renouée liseron peut être éliminée du blé avec un crible à perforations triangulaires de 9.64 pouces ou plus. Pour le lin, il faut un tamis en fil de fer de 3 x 16 (8 fils au pouce d'un sens et 16 de l'autre) pour le dessus, et un crible en zinc perforé de 1.12 pouce en dessous.

Si on ne peut pas faire venir les tamis ou cribles de chez le manufacturier, on peut se procurer le matériel en feuilles chez les marchands de graines et faire monter les cribles par un charpentier.

Service des Semences, Ottawa.

Pour vos impressions allez à l'imprimerie La Compagnie "Le Bien Public."

L'Aide au Soldat

Dans leur très intéressant résumé de l'œuvre accomplie par la section féminine de France-Amérique, les dévouées présidente et secrétaire, Mmes Thibaut et Huguin, donnaient à entendre que le travail serait peut-être repris l'été prochain si la guerre n'était pas terminée et si le besoin s'en faisait sentir.

Ce dessein répond, n'en doutons pas, au sentiment unanime des Canadiennes-Françaises. Nul plus que la femme n'est touché par les horreurs de la guerre, et de toutes les femmes nulle ne suit plus anxieusement que la Canadienne-Française la lutte de Titans où la France meurtrie, sanglante, oppose aux forces coalisées de la barbarie son invincible volonté de vivre en restant fidèle à son sublime idéal de civilisation. Les dames de France-Amérique, s'étant proposées pour objet de protéger contre le froid les populations civiles chassées de leurs foyers par la guerre, n'avaient pas de raisons de continuer leur travail après les mois les plus rudes de l'hiver; mais les comités formés spécialement pour venir en aide aux combattants peuvent travailler jusqu'à la fin de la guerre sans craindre que rien de leurs efforts ne soit perdu. De ce nombre sont les dames qui après avoir avec d'autres, sous le nom de l'Aide au Drapeau, mis une activité admirable au service des soldats français et belges, se sont constituées définitivement en comité sous le nom de l'Aide au Soldat pour se dévouer au bien-être du pioupiau français.

Ces dames n'ignorent pas les nombreux appels faits à la générosité des Canadiens par diverses œuvres patriotiques, et elles n'entendent pas importuner le public de leurs sollicitations; mais elles espèrent avec raison que leur œuvre, née d'un sentiment de sympathie et de solidarité française facile à comprendre, se recommandera d'elle-même aux innombrables amis et admirateurs que la France compte au Canada.

Les personnes désireuses de collaborer ou d'aider d'une façon quelconque à l'Aide au Soldat sont priées de se mettre en communication immédiatement avec la présidente, Mme J. Obalski, à Montréal, Avenue des Pins, 213 ouest, ou la trésorière, Mme F. X. Choquet, rue Dorchester, 814 ouest.

La Solidarité des Groupes

Le Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb.—La commission scolaire de Bécancour.—Les Elèves de la paroisse de St-Martin,

Nous vivons en société, et la solidarité des individus est nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat. Si le professionnel, si l'employé d'occasion, si tous ceux qui accomplissent quelque chose—même le travail le plus insignifiant—si tout le monde faisait bien ce qu'il a à faire, la vie serait un enchantement perpétuel. Mais il n'est pas ainsi; et les honnêtes gens, à cause de la solidarité qui existe entre les hommes, souffrent des excès de la canaille.

Les associations sont composées d'hommes, et elles sont, par cela même, solidaires des actes des hommes. Si on se rappelait toujours cette vérité les corps publics pourraient souvent, par leur influence,—loyalement et publiquement exercée—accélérer les bons mouvements et réprimer les abus.

Par bonheur on le comprend dans plusieurs milieux; les nombreuses souscriptions reçues à l'A. C. J. C., pour nos compatriotes de l'Ontario, le démontrent clairement, beaucoup d'entre elles viennent de sociétés, de groupes. Et aujourd'hui, le Comité est heureux d'en signaler trois exemples.

Le Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb a envoyé récemment à M. Girard la lettre suivante:

"Veuillez trouver sous pli notre 'chèque au montant de \$50.00 voté à l'unanimité à notre assemblée du 3 'mars courant. Nous regrettons 'd'être dans l'impossibilité de faire 'davantage pour le présent; cependant nous ajoutons à notre faible 'contribution les vœux les plus ra-' 'dents de succès à votre noble et 'sainte cause."

La commission scolaire de Bécancour a transmis à l'A. C. J. C. un chèque de \$50.00, "pour la défense des écoles bilingues d'Ontario."

Les élèves de l'école de la paroisse de St-Martin ont adressé à leur tour \$1.50 au commencement du mois, disant: "Nous sommes fiers et heureux de prendre part au bon combat que vous livrez."

Cette solidarité des groupes est une force, répandons-la et développons-la.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal.

Le Comité.

Une Consignation toute

fraîche de

Chocolats

et Bonbons

Des Meilleures Marques telles que

Willard's, Nylo, Lowneys

Couleur DY-O-LA pour chapeaux de paille noir, bleu, drab, brun, vert, etc.

LA PHARMACIE WILLIAMS

20 Rue Hart,

Trois-Rivières



Résidence : 9 Plaisante

Tel. Bell 850

ANSELME DUBE

ENTREPRENEUR GENERAL

Manufacturier de Portes, Chassis, Tournage, etc.

La Confiance ne vient pas sans es preuves; Pour vos entreprises, constructions de tous genres Vous serez satisfaits.

TEL. BELL 468

Du No 133 à 169 rue Bellefeuille,

TROIS-RIVIERES.

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges

Trois-Rivieres

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE158

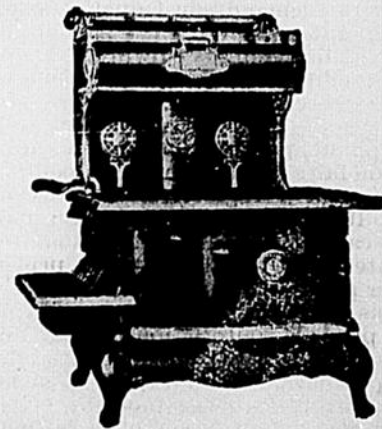
Cyrille Labelle & Cie

Des Trois-Rivières

MARCHANDS-IMPORTATEURS DE

Ferronneries et Quincailleries

Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite. Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.



10 rue Des Forges.

TABLEAU COMPARATIF DE LA Caisse Populaire des Trois-Rivières

Montrant les opérations de chaque année.

Taxes d'Entrées.....	1910	1911	1912	1913	1914	1915
Capital Social.....	\$ 58.00	\$ 46.20	\$ 308.70	\$ 257.00	\$ 90.45	\$ 308.70
Épargnes.....	2,228.75	2,546.45	16,990.89	12,702.48	4,716.66	12,702.48
Bénéfices.....	2,331.97	6,782.14	23,992.49	116,880.95	63,471.00	63,471.00
Dépenses.....	64.12	394.32	1,121.19	3,130.00	3,626.53	3,626.53
Boni.....	58.00	3.20	23.66	699.00	554.51	554.51
Intérêt sur Épargnes.....	144.15	141.15	471.71	1,244.31	1,236.31	1,236.31
Prêts.....	1.26	11.01	218.18	724.73	724.73	724.73
	2,045.00	8,730.80	29,368.25	59,083.66	64,122.81	64,122.81

THOMAS BOURNIVAL, gérant.

Telephone 456

Arthur Spénard,

(Successor de Gravel & Spénard)

AGENT et COURTIER

D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivieres



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

N'oubliez pas de vous adresser chez J. B. LORANGER, marchand de fer, 24 rue Badeaux, pour vous procurer un fer électrique garanti pour la vie et meilleur marché qu'ailleurs.



RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par

L'Elixir Anti-Rhumatique

du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille

Seul dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Le Rhumatisme Atteint le Cœur, C'est La Mort---"Nerviline," C'est Le Remède.

L'effet de Nerviline, dans les cas chroniques, est presque magique. S'exposer à l'humidité ou au froid amène une attaque. Les muscles raidis, les jointures enflées et le surmenage causent des douleurs intolérables.



La lettre suivante est de M. E. G. Sautter, Port of Spain, Trinidad. "L'an dernier, je souffrais affreusement de rhumatisme. Je l'avais aux bras, aux épaules et aux genoux. A certains moments, la douleur était telle que je ne pouvais travailler."

Une lettre d'un Belge

Nos lecteurs trouveront plus bas la reproduction d'une lettre écrite de la main même d'un Belge actuellement prisonnier en Hollande. Elle est adressée au notaire A. J. O. Bergeron, de Ste-Geneviève de Batiscau.

Notre acte de générosité et tout le bien être qu'en a ressenti ma malheureuse famille. Veuillez, cher Monsieur, à titre de souvenir, me permettre de vous offrir la photographie de ma famille à qui vous avez fait tant de bien et qui gardera de vous et votre famille un souvenir éternel de reconnaissance.

Cours Abrégés d'Agriculture de Louiseville

Sous la présidence de monsieur Si-voie, préfet du comté et en présence de monsieur le maire Caron, la semaine agricole s'est ouverte à Louiseville, lundi après-midi, le 22 mars dernier.

M. Ph. Rheault, inspecteur des de-voirs du patron laitier et du propriétaire de fabrique. M. Luc Dupuis, traite d'apiculture, de la ruche et de son contenu et des races d'abeilles ainsi que de leur hivernement.

M. Raoul Dumaine, indique les ra-ces de volailles les plus propices à la production des œufs en hiver, à la production de la chair ainsi que de l'élevage des primeurs et enfin d'in-cubation.

M. Abel Raymond développe l'im-portant sujet de l'arboriculture fruitière et soutient l'attention de ses au-diteurs sur les maladies et les insectes nuisibles aux premiers et sur les moyens de les combattre.

M. L. J. A. Dupuis, parle d'indus-trie sucrière et fait bénéficier les cul-tivateurs de la région, d'une confé-rence démonstrative sur les produits sucriers et sur les ustensiles employés à leur fabrication.

M. Georges Bouchard, aborde les sujets: Chimie et physique du sol, en-grais de ferme et de commerce. M. Alp. Desilets, soumet un plan pratique et facile de comptabilité agricole.

M. A. L. Gareau termine cette pre-mière série de cours par une très in-teressante dissertation sur les avan-tages de la coopération agricole, le bon fonctionnement de ces sociétés et met les cultivateurs en garde con-tre certaines erreurs qui ont été une cause d'insuccès pour certaines coo-pératives de notre province et d'ail-leurs.

Malgré le mauvais état des chemins, et les travaux pressants qui tien-ent bon nombre de cultivateurs à domicile les auditoires ont été assez appréciés, sinon par le nombre du moins par la qualité.

Une soixantaine d'élèves se sont inscrits pour subir les examens à la fin de la semaine.

Beau Restaurant A vendre à Shawinigan Falls, rue Commerciale. Restaurant en gros et en détail, bonne clientèle, vente pour cause de maladie. S'adresser à: AMÉDÉE FOURNIER.

Les Octogénaires aux Trois-Rivières

On nous communique la liste sui-vante que nos lecteurs liront avec intérêt. Depuis la confection de cette liste déjà quelques uns de ceux ou celles y mentionnés ont disparu.

- François Beland 91 ans
Philippe Gravel 88
Philippe Bellefeuille 87
Prosper Beaumier 87
Moïse Gélinas 86
Olivier Arel 86
Louis Clerc 84
Etienne Falardeau 84
Georges Larivière 83
Oliva Duval 83
Léandre Laing 82
T. E. Normand 82
H. Vallières 82
Chs. Vadeboncoeur 82
Petrus Camirand 82
Cyriac Lymburner 82
Jean Pintal 82
D. T. Morrissette 82
Amédée St-Jacques 81
Joseph St-Pierre 81
F.-X. Descoteaux 81
Ferdinand St-Louis 80
Alexandre Baptiste 80
Philippe Descoteaux 80
Georges Lacourse 80

- Mme Vve Alarie 100 ans
le 28 juin.
Joseph Abott 97
Emérie Gervais 90
J. Giasson 90
Urbain Courteau 88
Vve Richard 88
Descoteaux 88
Adolphe Goulais 87
F.-X. Bellisle 85
Chs. Marineau 84
Adolphe Lamothe 83
Eustache Leduc 83
Michel Caron 82
Louis Charette 82
Georges Boisclair 82
Odilon Comtois 82
Vve Deshayes 81
J.-B. Lelaidier 81
Emmanuel Bellefeuille 80
Alexandre Bastien 80
Pierre Grenier 80
Joseph Gauthier 80

- A L'HOPITAL ST-JOSEPH
Louis Dubois 95 ans
Sylvia Lavoie 89
Alexis Label 87
Siméon Romain 82
Alexandre Précourt 82
François Beauchêne 82
Mme Joseph Veillette 97 ans
Noël Naud 90
Venant Dubé 89
Onésime Sauvageau 88
Edouard Caron 88
Pierre Léger Craig 86
Marguerite Grondin 86
Ferdinand Laquerre 84
François Bourassa 83
Zéphirin Pinaud 82
Révèrende Sœur Luce, des Sœurs de la Providence 82
Mme Hermine Naud 81
Xavier Godon 81
Louis Lajeunesse 80
Toussaint Beland 80
Antoine Philibert 80

Courriers Ste-Flore

Baptêmes.— Jeudi le 25 mars, fut baptisée: Ma-rie, Jeanne Emma, enfant de M. le Notaire W. Desfonds et de Clara Blais Parrain et marraine, M. et M. Mme Gaspard Desfonds, grands-pa-rents de l'enfant.

Samedi le 27 mars, Marie, Grbriel-le, Angéline, enfant de Adélaïde Ham-el. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Lemay, oncle et tante de l'enfant.

Dimanche le 28, Joseph, Edouard, enfant de Elie Grenier. Parrain, M. Ovila Grenier, marrain, Mlle Theophilie Dupont.

Bécanecourt

Le temps du sucre est commencé dans les premiers jours de la semaine dernière. Dimanche dernier, il était intéressant de voir les jeunes gens s'attrouper et ensuite se diriger vers les crâbleries.

Une des plus belles parties, a été, sans contredit, celle que M. Léopold Cyrenne a donnée en l'honneur de ses visiteurs, Mlles Carignan accompagnées de leur frère M. Sylvio Carignan des Trois Rivières, les jeunes gens de Bécanecourt s'étaient rendus en grand nombre à l'agréable invitation d'accompagner les hôtes de M. Cyrenne—"l'ami Léopold."

A la cabane, tous les genres d'usage se succèdent les uns aux autres, durant toute l'après-midi.

Boire du réduit, (honi soit qui mal y pense) manger des grillades cuites à la broche, de la trempeite, des œufs cuits dans le sirop, lécher la mouvette, savourer la délicate tîre, et que sais-je enco-re? Tout a été mis en action et accom-pli à la perfection.

dément, invita ses amis à passer la soirée chez lui. A la maison les amusements se conti-nuèrent avec la même intensité et ce n'est qu'à une heure très respectable, que l'on fit trêve aux amabilités de Mme Pierre Cyrenne, mère de M. Léopold. Tous regagnèrent leur logis respectif, sous l'effet d'un charme, dont il fait bon de demeurer. Un chanceux invité.

Maskinongé

Samedi matin, après une courte mais douloureuse maladie, s'éteignait Mlle Ma-rie Jacques, enfant bien-aimée de Dame Vve F. Jacques.

La défunte n'était âgée que de 15 ans, mais ses belles qualités de cœur et d'es-pirit lui avaient déjà conquis l'estime de tous ceux qui l'ont connue.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: M. Joseph Jac-ques et Mlle Cécile Jacques, frère et sœur de la défunte, Dr Ls. F. Caron, M. Al-fred Vincent, oncle, et plusieurs autres.

Les porteurs étaient MM. Louis Lupien Julius Dupuis, Alphonse et Albertino La-frenière.

Mlles M. Rose S. de Carufel, Léa La-frenière, Anastasie Héroux et Imelda La-frenière, portaient les rubans.

La collecte fut faite par Mlles Antoi-nette Vincent et Antonia Caron, accom-pagnées de MM. Alfred Héroux et Ar-thur Lessart.

En témoignage d'estime et de sympa-thie pour leur compagne défunte, les élè-ves des deux écoles assistaient en corps.

Le service fut chanté par le Rév. F. Béland, curé.

Durant l'office divin, le chœur de l'or-gue nous fit entendre plusieurs beaux morceaux de chant, entr'autres "Pie Je-su Domine", par M. P. E. Casaubon, et "Miserere mei", par le notaire J. A. Le-maire.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

—Étaient en visite chez M. Fabrice L'Heureux, la semaine dernière, sa mère Mme S. L'Heureux, de St-Barthélemy, sa sœur, Mme Edmond Thibaudeau, épouse du Maire de Shawinigan, et son frère M. Charles Artbur.

—Mme Hermas Pelland de Québec, Mlle Marie Dampousse, et Mme Donat Dam-pousse, de Louiseville, étaient de passa-ge chez M. David Gaucher, marchand, ces jours-ci.

—M. J. B. E. Magnan accompagné de sa fille, Mlle Aurélie sont allés à Mon-tréal la semaine dernière.

Ste-Anne de la Pérade

Baptêmes.— Le 27 mars, Marie, Berthe, Cécile, enfant de Alfred Gervais, journalier, et de Marie-Anne Tessier. Parrain, Antonio Lafleche, marraine, Berna-dette Asselin.

Le 28 mars, Joseph, Aurèle, Adol-phis, enfant de Adélaïde Caron et de Marie Abel. Parrain, Adolphis Neault, marraine, Auréa Lépine.

Sépulture d'enfant.—Lundi, le 22 mars, Lionel, enfant de J. B. Morel. Inhumation.

Le 24 du mois courant, a été inhu-mé sous l'église de cette paroisse, le corps de Philomène Lafleche, épouse de Ephrem Dessureault, décédée le 22, chez son fils Napoléon Dessu-reault de Ste-Geneviève. Son époux, deux de ses fils, ainsi que plusieurs parents et amis, assistaient à l'inhumation.

Décès.—Marie-Anne Tessier, épou-se de Alfred Gervais, décédée diman-che matin. Service et sépulture eurent lieu mardi le 30.

Retraite.— Dimanche le 28, est commencée la retraite, —ou plutôt le renouvellement de la retraite de l'an passé— prêchée par le R. P. Lemay, S. J., de Québec.

Il nous fait plaisir de dire que la retraite est suivie, avec assiduité, par une nombreuse assistance. L'é-loquente et persuasive parole du Rev. Père n'aura pas été entendue en vain, elle portera certainement les meilleurs fruits.

De retour.—M. Auguste St-Arnaud de Ste-Marie, qui était allé passer quelques mois à Montréal, pour apprendre à accorder les pianos, est re-venu depuis deux semaines, quittant avec regret la ville, mais enchanté tout de même de revenir parmi nous.

Nous lui souhaitons une nombreu-se pratique et tout le succès désira-ble dans son art.

Soirée récréative.— Lundi de Pâques, 5 avril 1915, à 8 hrs p.m. précises, aura lieu à la salle du Collège du Sacré-Cœur, Ste-Anne de la Pérade, une grande soirée ré-créative et musicale, sous le patronage de M. le curé Lafleche, au bénéfice de l'Eglise de Ste-Anne de la Pé-ra-de, par un groupe d'amateurs avec le concours de l'orchestre du Collège.

Si vous voulez rire? venez enten-dre notre comédie "l'Oncle du Ca-nada," en trois actes, qui a remporté à Montréal, de brillants succès.

Nous nous sommes aussi assuré pour ce soir-là du concours de M. W. Donat, magicien de Sa Majesté le roi Albert Ier, et du grand théâtre de Liège. M. Donat dans une récen-te tournée aux États-Unis et au Ca-nada, a su se faire surmonner le roi des magiciens. Venez vous-même le 5 avril prochain voir M. Donat à l'œuvre et constater son habileté réellement magique.

N'oubliez pas que l'orchestre du Collège du Sacré-Cœur est à préparer un répertoire tout à fait special qui surprendra certainement les connais-seurs.

Qu'on se le dise! Le lundi de Pâ-ques, tous ceux qui aiment le chant, la musique et la vraie bonne comé-die, se rencontreront à la salle du Collège de Ste-Anne de la Pérade et sont assurés d'avance de passer une agréable soirée.

Un jeune homme demande emploi comme commis-boucher, 10 années d'expérience. S'adresser: Le Bien Public, 3 rue Hart.

Telephone Bell 604
A. Boisseau, Marchand de NOUVEAUTÉS
43, Rue Des Forges, Trois-Rivières.

Table with 5 columns: Année, Sections, Sociétaires Actifs, Pensions, Actif. Data for years 1909-1914.

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu. ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL. Bureau-Chef à Québec: 126, Rue Saint-Pierre.

Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE. Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Baring) au Canada.

ARTHUR BEAUDOIN Importateur et Seul Agent pour le Canada. 9 Rue Alexandre, Trois-Rivières

La Banque Provinciale DU CANADA. (Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.) Siège Central: 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada. Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,663,900.24 (AU 31 DECEMBRE 1914).

SUCCESSORS: J. D. PROULX, Gérant Local. Tel. Bell 127. Bureau: 56 Des Forges

Echos de la guerre

Le sergent Imbert écrit à sa femme une longue lettre dont voici quelques passages.

"Le 18 août, mon régiment marchait d'Ubergement sur Mulhouse. Nous nous sommes battus avec tout un corps d'armée allemand. Nous étions en première ligne. Arrivés à un village, à deux kilomètres de Mulhouse, les obus allemands et les balles nous arrosaient, mais nous avions repoussé l'ennemi.

Le combat a duré de sept heures du matin à six heures du soir. L'avantage nous est resté, avec 200 prisonniers.

Mon lieutenant est tombé à mes côtés. Je prends aussitôt le commandement de la section. De grosses pertes sont infligées à l'ennemi, contre lequel nous prenons l'offensive. A 150 mètres d'une section allemande, je commande l'assaut... Ils fuient à notre approche, quand je tombe blessé à la mâchoire d'un éclat d'obus et d'une balle au mollet. Mes deux blessures ne sont pas graves.

Cette bataille nous a coûté beaucoup de blessés et peu de morts; par contre, les allemands en ont eu quinze mille hors de combat; nous les aurons tous, car notre artillerie les balait à merveille... Si vous voyiez avec quel dévouement les infirmières nous soignent !...

A l'hôpital, je suis la curiosité de tous les majors et des infirmiers. Cela tient sans doute à ce que j'ai en ma possession une baïonnette allemande et une paire d'épaulettes que j'ai arrachées à un officier prussien qui occupait un pont près de Mulhouse.

EMILE IMBERT

Le réveil de la foi

Un soldat écrit à ses parents.

"Nous sommes maintenant à Lunéville, après un bon voyage. Nous attendons ici le moment de nous battre avec les Prussiens dont personne n'a peur, je vous prie de le croire. Au premier moment, le cœur nous a battu un peu fort en pensant à la guerre et à vous, chers parents; mais maintenant, puisque ça y est, chacun y va de bon cœur. On y va tous carrément, et faut voir ça dans mon régiment et dans les autres. C'est un vrai enthousiasme.

Le capitaine, qui est un homme tout à fait religieux, nous a distribué des médailles de la Sainte Vierge. Tout le monde sans exception dans la compagnie a voulu en avoir.

Avant qu'on parle de la guerre, beaucoup de soldats, par une espèce d'habitude au régiment, juraient le nom du bon Dieu; maintenant on n'entend plus rien de tout ça, ou rarement quand ça échappe.

La plupart, avant de partir, nous avons mis notre conscience en règle, moi tout le premier, chers parents; je suis content de vous le dire, car je sais que vous serez contents aussi de le savoir.

ABBE D."

Maintenant on fera de son mieux son devoir de soldat. Je pense bien que les Prussiens ne nous mangeront pas, et puis aussi qu'on en réchappera quand même....

Votre fils, etc.

Lettre d'un jeune conscrit

Papa est fier d'avoir son fils blessé. Mais il ne l'est pas tant que moi. Si vous saviez, ça m'a fait la sensation d'une douleur, mais, si je puis m'exprimer ainsi, d'une douleur joyeuse. J'étais content d'être blessé, moi qui rêvais tant de souffrir pour la France, et cette idée me donnait une force, la force de guérir au plus vite et de partir rejoindre mes camarades au feu....

Comme on a la conscience et l'âme tranquilles en sentant les balles voler autour de soi, et de se dire: "C'est pour la France! Que n'êtes-vous sur un champ de bataille pour voir comme elle est bien défendue, comme tous ses enfants se donnent rendez-vous et se battent la chanson aux lèvres, la vaillance au cœur. C'est si beau de sentir ce souffle patriotique passer sur vous !..."

Dieu et France! voilà notre devise. L'un nous protège, nous défendons l'autre. Est-il une plus belle mission ?..."

Nos officiers sont héroïques

Un jeune Poitevin écrit à son père: "Nos officiers sont héroïques. Dans notre régiment, il n'y en a qu'un, à l'heure actuelle (21 octobre), qui n'aît pas été atteint, un commandant, et ça n'est pas le moins vaillant. Au début de la guerre beaucoup ont sacrifié leur vie, sachant qu'ils allaient à une mort certaine, pour aguerir leurs hommes, pour éviter les flottes.

ments. On les voyait s'élever, l'épée haute, cibles vivantes, bien visibles et, hélas! vite abattues.

Depuis, leur courage ne s'est jamais démenti. Aussi nous les aimons bien".

Un prêtre soldat

Le sergent réserviste Lamy qui célébrait récemment sa première messe de convalescence, après avoir reçu cinq balles dans le corps, vient de recevoir la médaille militaire pour sa belle conduite au feu.

Voici en quels termes est officiellement notifiée cette distinction:

"Médaille militaire.—Le dimanche 6 septembre, le sergent réserviste Lamy Frédéric-Edouard-Camille, du 206^e régiment d'infanterie, a reçu successivement cinq blessures sans cesser de combattre et de maintenir ses hommes, mis hors d'état de marcher, a continué, en rampant à se porter au secours de ses camarades blessés, les encourageant, leur distribuant l'eau de vie de son bidon, et leur offrant, comme prêtre, le secours de la religion! Il a soulevé l'admiration unanime par ses paroles et son abnégation pendant qu'on le transportait à l'ambulance".

Le sergent Lamy, qui venait d'achever brillamment ses études de théologie à Rome, appartient au diocèse d'Amiens.

La Communion dans les tranchées

C'était dans la tranchée, le vendredi, 2 octobre. Laisserait-on passer le premier vendredi, 2 octobre. Laisserait-on passer le premier vendredi du mois sans rendre au divin Cœur de Jésus le culte qu'il réclame et qui lui est si cher? La réponse n'était pas douteuse. Les soldats qui avaient eu cette pieuse inspiration se préparaient à la sainte communion et, au son du canon, l'aumônier, en rampant, leur apportait la Sainte Eucharistie. Aumônier et soldats durent se rappeler la primitive église et les catacombes.

Foi...Dévouement

Nous rentrons dans Saint-D., chassant les Allemands en déroute. La bataille a été terrible pendant plus de huit jours dans ce pays de montagnes. Nous avons eu bien des pertes, mais les Bavarois quatre fois autant. J'ai visité, confessé, administré plus de 600 blessés en danger et enterré sur le champ du combat bien des morts. J'ai pu sauver le Saint-Sacrement dans une église en flammes, sous les serapnels, et j'ai été seulement légèrement blessé au côté gauche. C'est déjà fini (guéri).

On confesse beaucoup d'officiers et de soldats dans la nuit entre les combats, et j'ai foule à la messe militaire du dimanche où je parle toujours. C'est un spectacle de foi admirable. Que Dieu soit béni!

Nous filons sur les côtes à la suite de l'ennemi. Je compte bien être en Alsace ces jours-ci".

ABBE D."

L'artillerie française

La campagne d'hiver, à proprement parler, n'a pas eu lieu sur le théâtre des opérations militaires. Elle s'est poursuivie, non pas sur le front, mais dans l'intérieur de la France. Ça été une campagne d'organisation et de travail, car ce qui pressait surtout, la campagne de septembre et d'octobre l'avait démontré, c'était de réparer les ruines amoncées par l'ignorance imbécile ou les criminels agissements des politiciens préposés à la direction des choses militaires depuis plusieurs années, et qui s'étaient occupés infiniment plus de la guerre aux religieuses, aux religieux, aux écoles catholiques, aux hospices et aux orphelinats que de remplir les arsenaux de matériel de guerre et d'empêcher les espions allemands d'y fourrager comme chez eux. La France a payé et paie encore pour les crimes de ces misérables.

En dépit des affirmations de certains gens qui, au début de la guerre soutenaient que rien ne manquait à l'armée française et que tout était parfait dans son organisation, il a été bel et bien prouvé, entre autres choses, qu'elle manquait presque totalement d'artillerie lourde.

Un long article solidement documenté, écrit par un homme qui connaît à fond son sujet, un militaire de haut grade probablement, article paru dans le "Correspondant", de Paris, nous renseigne parfaitement sur cette question.

Le matériel léger de campagne était excellent: le 75 français est de beaucoup supérieur au 77 allemand et ses projectiles constituent l'engin le plus terriblement dévastateur qui soit.

mée n'avait à peu près rien en fait d'artillerie. Elle ne possédait pas un seul obusier de campagne, alors que les Allemands avaient, pour chacun de leurs corps d'armée, 36 obusiers légers (en plus de leurs 108 pièces de 77) et 16 obusiers lourds.

Entreprendre de mettre les deux artilleries sur un pied d'égalité et donner même, si possible à l'artillerie française la supériorité sur celle de l'ennemi était donc une tâche énorme. La France l'a menée à bien, on peut le dire hautement aujourd'hui.

D'abord, elle eut la bonne fortune d'acheter à certaines nations et à certaines usines étrangères du matériel d'artillerie qui a accru dans de sérieuses proportions sa force militaire. Ensuite, certains pays, restés neutres dans le conflit actuel, ont cédé leurs droits sur des commandes en cours d'exécution dans des usines françaises. Enfin, son industrie nationale s'est mise à la disposition du ministre de la guerre pour fabriquer des affûts, des voitures, des pièces de rechange, des obus, des fusées, etc. Les établissements métallurgiques les plus puissants comme les plus modestes ont contribué à l'œuvre de la défense nationale.

Voilà une partie de ce qu'a été la campagne d'hiver en France.

Le résultat, c'est qu'à l'heure présente la France a dans chacun de ses corps d'armée toute l'artillerie lourde et légère qu'il lui faut pour lutter avec avantage contre les Allemands. Aux gros obusiers Krupp elle peut opposer des obusiers largement équivalents et d'une précision beaucoup plus grande.

Quant aux pièces de siège, lorsque le moment sera venu d'aller éteindre le feu des places allemandes, les artilleries françaises auront à leur disposition des pièces tout aussi puissantes que les fameux 305 autrichiens et 420 allemands, mais infiniment plus maniables et plus efficaces. Ces pièces n'attendent que l'occasion de se révéler.

Mais ce n'est pas tout. La guerre de tranchées a réclamé la mise en usage d'une pièce de modèle antique: les mortiers, ou "crapouillots", qui envoient d'une tranchée à l'autre, en tombant de très haut, des masses d'explosifs. On a d'abord utilisé les vieux mortiers qui dormaient dans les arsenaux, où on ne les conservait que comme curiosités; mais ces vieux "crapouillots" étaient d'une précision très médiocre. Or, les ingénieurs ont créé, pour la guerre de tranchées, un modèle de mortiers absolument nouveau et d'une précision parfaite. L'un deux, dans l'Argonne, a envoyé à 4,300 pieds de distance un projectile qui, chargé de 200 livres de mélinite, est tombé d'une hauteur de 3,000 pieds exactement "dans" une tranchée ennemie, au point précis où avaient été installées quatre mitrailleuses qui faisaient beaucoup de mal aux lignes françaises. Huit minutes plus tard le "lance-mines" avait changé de place et, à 500 pieds plus loin, était prêt à recommencer.

Mentionnons en terminant que l'armée française a comme artillerie légère, outre le 75, un canon plus léger encore, plus mobile, qui n'a pas d'analogue dans l'artillerie ennemie et qui tire le projectile de 75.

Le matériel d'artillerie qui manquait à l'armée française est donc créé, il commence à peine à remplir son office et les Allemands auront, le moment venu, quelques surprises désagréables.

"L'Action Sociale"

Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada

Nouveaux échos de la reconnaissance nationale

Voix de Communautés Religieuses

Malgré les multiples soucis de l'heure présente, les catholiques du Canada veulent, comme il convient, mettre au premier rang des manifestations de leur foi et de leur patriotisme les fêtes de l'action de grâces en cette année 1915.

Dans ce but les souscriptions continuent d'arriver tant de la part du clergé que des communautés religieuses et des citoyens fiers de leur foi.

Nous laissons aujourd'hui la parole aux communautés religieuses.

Les Sœurs de la Providence, de Saint-Casimir (Ce Portneuf), vous prient d'agréer leur modeste contribution en faveur du Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi sur le sol Canadien. Nous formons des vœux afin que ces fêtes, à la fois

religieuses et patriotiques aient le succès désirable.

La Mère Supérieure du Précieux-Sang, de Nicolet, prie Monsieur le Secrétaire-Général du Comité du Monument de vouloir bien agréer l'hommage de l'humble denier dont elle a l'autorisation de disposer en faveur de l'œuvre vraiment religieuse et patriotique des fêtes du Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada. Avec toute sa Communauté elle supplie le Dieu des miséricordes d'écrire favorablement ce concert d'actions de grâces qui s'élèvera du pays entier en cette année jubilaire de 1915, lequel, de 1915, lequel, nous en avons l'espoir, sera en même temps, un hommage solennel de gratitude envers les intrépides apôtres qui nous ont apporté le trésor inestimable de la sainte foi.

De Saint-Hyacinthe, La Supérieure de l'Académie des Saints-Anges écrit à Monsieur le Secrétaire-Général: Veuillez trouver ci inclus un mandat de poste pour l'érection de votre glorieux monument. Nous faisons mille vœux pour le succès d'une entreprise aussi noble, aussi sacrée. Dans une commune gratitude et une même admiration pour les bienfaits reçus du ciel, je me soustris, Monsieur le Secrétaire-Général, votre humble etc.

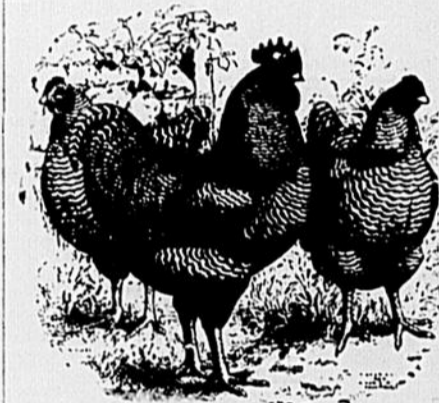
La Supérieure des Sœurs de la Croix, St-François-du-Lac, Co Yamaska, écrit: Permettez à mon humble voix d'applaudir à votre heureuse initiative de commémorer d'une façon grandiose l'établissement de la foi dans notre cher Canada. Daigne le Sacré-Cœur bénir et séconder votre travail et vous accorder la grâce d'un succès triomphant pour sa gloire....

C'est avec bonheur, écrit la Supérieure du Pensionnat du Bon-Pasteur à St-Hubert, Co Chambly, que nous vous faisons parvenir notre souscription pour le monument qui sera érigé aux fêtes jubilaires de 1915. Nous regrettons de ne pouvoir vous

offrir que cette modique somme.... Nous y supplions par nos hymnes d'actions de grâces pour tant de bienfaits accordés à notre pays, Veuillez agréer mes respectueux hommages et mes vœux pour le succès d'une si noble entreprise.

La Révérende Mère Supérieure du Convent de Terrebonne, écrit à Monsieur le Président.... L'œuvre si noble et si sainte dont vous vous occupez, ne peut manquer de recevoir les encouragements de tous les Canadiens, et en particulier, le concours des communautés religieuses.... Je ne puis donc que vous souhaiter le plein succès de l'entreprise religieuse et patriotique à laquelle vous vous dévouez.

Pour avoir de bonnes impressions et faites rapidement donnez vos commandes sans tarder à l'Imp. Le "Bien Public, 3, Rue Hart.



Oeufs pour incubation de Plymouth

Rocks barrés à vendre

1er troupeau, \$1.50 par 15 œufs.
2ème troupeau, \$1.00 par 15 œufs.
Les deux troupeaux sont des sujets d'exposition.
Les premiers prix obtenus aux Trois-Rivières, à Victoriaville et à Sorel en 1915. J'attends votre commande.

Jacob St-Ours

Ste-Angèle de Laval, comté Nicolet.

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Capital: \$2,000,000.00 Réserves: \$1,762,299.28

SUCCURSALE A PARIS, 14 RUE AUBER

Nous attirons l'attention du clergé et du public voyageur sur les facilités que notre bureau de Paris offre au public. Nous émettons des Mandats de Voyages et des Lettres de Crédit Circulaires payables dans toutes les parties du monde

Succursale aux Trois-Rivières, 157 Notre-Dame

Sous-agences à Maskinongé, Bécancour et Cap de la Madeleine

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus, au plus haut taux courant. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle le service le plus effectif possible.

Nouveau Magasin de Chaussures

par ARTHUR GUILBERT

Chaussures nouvelles. Bonne valeur. Bas Prix.

41 rue Du Platon, Trois-Rivières

Ayant assez d'expérience pour garantir satisfaction, j'ose espérer que vous m'accorderez une part de votre bienveillant patronage.



Avis important

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu nos marchandises du printemps, consistant en:

Etoffes à robe, Etoffes à Costumes, Crepons, Blouses, Lingerie

au complet, nous ALLOUONS un ESCOMPTÉ SPECIAL durant FEVRIER et MARS. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. FUGERE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Tcl. Bell 481. 138 Notre-Dame, Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 284.

JOS. LAMOTHE

MARCHAND DE

Tabac, Pipes, Cigares, Cigarettes et Articles de Fumeurs.

37 rue Du Platon, - Les Trois-Rivières.

Examen des Yeux Gratis

Je suis heureux d'annoncer pour le temps de Noël et du Jour de l'An une réduction générale sur toutes mes marchandises et en particulier sur mes verres de lunettes (Krap-tok et Torrie, pour voir de près et de loin. Lunettes et lorgnons en or de \$5 pour \$3.50, ceux de \$3.50 pour \$2. Garanties pour la vie.

J. C. GÉLINAS

OPTICIEN-REFRACTIONNISTE

71 St-Antoine, Trois-Rivières (Près de l'Hôtel Commercial)

TELEPHONE BELL 155

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

Si vous toussiez et que vous êtes faible, achetez le Vin aux Trois Quinquinas du Dr Twick, c'est le reconstituant par excellence; 75c la bouteille ou 2 pour \$1.25.

Si vous avez le Rhumatisme, achetez chez nous le Stieken, c'est un curatif infailible. Prix: \$1.00.

Chocolats, Cigares, Cigarettes, et remèdes patentés de toutes sortes.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES.

A Vendre

3 victorias, 3 chevaux, un sleigh (entier), un Concorde granby, une voiture express, 3 carrioles, avec robes, attelages le tout pour convenir.

Vendra à de bonnes conditions, s'adresser au:

No 83 St-Roch, Trois-Rivières. J.N.O.

On Demande

Une personne de moyen âge, sachant faire la cuisine, pour prendre la direction complète d'une maison pour trois personnes. Bons gages pour une personne compétente. Références exigées.

S'adresser au No 6 rue Alexandre, Trois-Rivières. J.N.O.

A VENDRE

A grande réduction d'hui au 10 avril. Toutes les fixures de La Librairie Caru-fel, 20 rue Des Forges. Comprendant: Tablettes, Comptoirs, Bureau, Chaises, Safe, Stands à papier, Wall-Case et Show-Case en parfait ordre.

S'adresser à:

E. S. de CARUFEL,

(au-dessus du magasin)

27a rue De Forges.

Magasin à louer

Un magasin situé sur la rue Champlain au Nos 21 et 24a, magnifique cave, hangars et écurie. Aussi 2 chambres à louer au No. 53 rue Des Forges.

S'adresser à:

MME T. LYMBURNER,

53 rue Des Forges, Trois-Rivières. 1831m

LE PACIFIQUE CANADIEN

Panama

Pacific Exposition International San Francisco, California.

Panama

Pacific Exposition International San Diego, California.

Prix réduits en vigueur, mars, le 1er au 30 novembre 1915, limité. Trois mois, mais pas plus tard que décembre le 31, 1915. Choix pour routes avec privilèges d'arrêter en chemin. Renseignements sur application.

Homeseekers Excursion

Pour Winnipeg, Edmondton et aux stations intermédiaires et retour tous les mardis à partir de mars, le 2 à octobre, le 26 1915

Pour plus d'information adressez-vous à:

D. CHENEVERT, agent.

178 Rue Notre-Dame.

Trois-Rivières, Qué.

Consultation de 1 à 4 et de 7 à 8 hrs p. m. Consultation sur rendez-vous de 10 à 11 hrs a. m.

Docteur C. A. Bouchard
CHIRURGIEN

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
Membres de la Société Anatomique de Paris.

Chirurgie générale—Maladies des voies urinaires—Maladies des femmes

28, Des Forges. (En face du Marché) Tél. 599. Trois-Rivières

CONSULTATION 2 à 4 heures P. M. 7 à 8

Dr Olivier Tourigny
MEDECIN

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bureau : 33a Avenue Laviolette. Trois-Rivières
Bureau : Tél. 599. Résidence : Tél. 120

Dr E. BUISSON
CHIRURGIEN-DENTISTE

20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.
(En face du Marché)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs

Téléphone Bell 658 Résidence 337

Dr J. H. BELAND
CHIRURGIEN-DENTISTE

26a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.
(Bloc Carignan)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche par engagements.

Bureau : Tél. 703. Rés. : Tél. 200

Dr Eugène Bourgeois
CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
37a rue Des Forges, Trois-Rivières.
(Porte voisine du théâtre "Bijou")

Téléphone 32

Dr LEOPOLD GELINAS
Chirurgien-Dentiste

LOUISEVILLE. En face de l'Hotel Lafleur

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M
Avocat

6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD
AVOCAT

3 rue Hart, Tel. 640

Residence : 17 rue St-Pierre. Tel. 434

GEO. HENRI ROBICHON
Avocat

5a Bonaventure. Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT

61 Bonaventure, Tél. Bell 61
Les Trois-Rivières.

M. L. DUPLESSIS
Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65
Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
[Avocats]

25 - Rue Alexandre, - 25
Tel. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND
Avocat

20 rue Alexandre Tél. Bell 585
Trois-Rivières.

4 rue Chamberlain
ALBERT GRENIER, LL.L.
AVOCAT

Bureau du dimanche à St-Tite
Grand'Mère, - - P. Q.

E. H. GERMAIN,
Ingénieur Conseil et Entrepreneur
Travaux Publics

Projets de Chemins de fer, Aqueducs
et tous travaux d'hydrauliques tels
que Digues et développement de pou-
voirs d'eau. Plans et devis de Ponts
en fer et en béton armé. Etudes sur
la stabilité des constructions, des fon-
dations et des planchers d'entrepôts,
Édifices Publics et Privés.

23 années de pratique active.
Architectes adjoints

ASSELIN & BROUSSEAU
174 NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.

Charles Lafond Ern. L. Denoncourt
Tél. 453 Tél. 110

Lafond & Denoncourt
-: ARCHITECTES -:

Bureau : 15 rue Bonaventure. Tél. 153
Trois Rivières.

NOTAIRES

Boîte de Poste 154 Tél. 235

J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire

Cessionnaire des Greffes des Notaires
P. O. Guillet et P. L. Hubert

Assurances et Argent à Preter
40 Alexandre (Coin Hart)
Trois-Rivières

Telephone 491

J. A. TRUDEL
Notaire

Argent à preter. Agent d'Immeubles
Coin Hart et Alexandre,
Bureau : Rue Alexandre, 3-Rivieres

TELEPHONE BELL 736.

AUGUSTE BELLEFEUILLE
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER

Ouvrage en Ciment de toutes sortes.

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

44 Niverville, Trois-Rivières, P. Q.

Chronique de la guerre

MERCREDI

Petrograd, 31 mars—Suivant les dépêches 80,000 Russes, secondés par l'artillerie légère, ont fait irruption dans les Carpates, par le col de Dukla et commandent maintenant les routes de la Hongrie. Dans la région des défilés de Luphow et Uszok, les Russes ont capturé 6000 ennemis.

On convient dans les dépêches de Vienne que les Autrichiens se trouvent dans une situation désespérée dans les Carpates. Ils devront faire les efforts les plus violents encore exigés d'eux, pour contenir les Russes qui s'échelonnent sur la frontière septentrionale hongroise dans toute sa longueur.

Geneve, via Paris, 31.—Suivant des dépêches reçues par les journaux suisses, les Autrichiens ont subi le 28 mars, dans la vallée de Syritta, dans la province de Bereg, au nord-est de la Hongrie, des pertes évaluées à 18000 hommes.

Londres, 31.—Un second paquebot de passagers anglais a été coulé par le sous-marin allemand "U-28". C'est le "Flaminian" de la ligne Ellerman. Il a été torpillé lundi après-midi à 3 heures, à 50 milles au sud-ouest des îles Scilly. Le sauvetage de son équipage de 41 marins a été opéré.

JEUDI

Londres, 1 avril.—Un sous-marin allemand a torpillé, dans la Manche, au large de Beach Head, le paquebot français "Emma", qui se rendait à Bordeaux. Sur un équipage de 21 hommes, 19 ont péri.

Sur le front de bataille occidental, les engagements se réduisent à des duels d'artillerie ; on emploie la sape et la mine pour déloger les Allemands de leurs tranchées.

Dans la Pologne russe, l'offensive allemande diminue d'intensité. Petrograd rapporte que le bombardement d'Ossowetz a été définitivement abandonné : la cessation de ces opérations est considérée comme la fin de l'offensive allemande dans le nord.

Par contre, les hostilités entre les troupes russes et turques ont repris de plus belle.

Le 25 mars, les russes ont défait les Turcs dans une bataille sangninaire à Atkatur, dans le nord-ouest de la Perse. Par mesure de représailles, les Turcs ont massacré des centaines de chrétiens dans le village de Haft-dewan ; on craint beaucoup pour les chrétiens de cette région.

VENDREDI et SAMEDI

Paris, 3 avril.—Il est officiellement annoncé que le lieutenant-aviateur Garros, dont les exploits aériens avant la guerre ont attiré sur lui l'attention universelle, a abattu un aéroplane allemand à coups de mitrail- luse de sa propre machine, au sud de Dixmude, jeudi soir. Garros a en gagé le combat dans l'air et a foudroyé l'avion ennemi.

Dans la région de l'Aisne, l'aviateur français Navarre a aussi descendu un avion allemand.

Le lendemain matin, un aviateur allemand a été abattu en dedans des lignes françaises à l'est de Soissons. C'était le troisième en vingt-quatre heures.

Londres, 3 avril.—On rapporte de New-Haven qu'un sous-marin allemand a torpillé et coulé sept navires marchands et bateaux de pêche. Les équipages ont pu se sauver.

Paris, 3 avril.—Le journal "L'Éclair" publie aujourd'hui la dépêche suivante de Dunkerque : "Le général Joffre dans le cours d'une visite aux quartiers-généraux belges où il a décoré certains officiers belges de la Légion d'honneur, a déclaré au roi Albert que la guerre prendra bientôt fin à l'avantage des Alliés.

Sur le front oriental, on assure que les Russes ont pris l'offensive partout ; et que les Teutons ont été refoulés jusqu'à leurs frontières.

DIMANCHE

Une dépêche de Paris annonce des complications graves dans les Balkans. Des francs-tireurs bulgares, portant l'habit militaire, commandés par des officiers réguliers, attaquent en nombre les garde-frontières serbes, les font battre en retraite et pénètrent sur le territoire de Pierre Ier. Les pertes sont lourdes des deux côtés.

LUNDI

Rome, 5.—D'après des dépêches reçues par les journaux de Rome, des désordres graves ont éclaté en Autriche à l'annonce de la nouvelle que les troupes autrichiennes ont été défaites dans les Carpates. Grand nombre de personnes ont été tuées et blessées.

A Vienne, à Prague, à Budapest, on dut appeler les troupes pour arrêter les soulèvements.

L'Amirauté turque admet aujourd'hui, dans un communiqué officiel, que le croiseur "Medjidich" a été coulé dimanche dans le cours d'un engagement au large d'Odessa. L'équipage composé de 320 hommes a été sauvé par les autres navires ottomans.

D'après une dépêche de Berlin, les Alliés auraient débarqué 30000 hommes de troupes pour coopérer aux opérations dans les Dardanelles. Le travail de la flotte alliée est lent, et

les difficultés de forcer le passage du détroit sont encore plus grandes qu'on ne l'avait prévu.

MARDI

Un sous-marin allemand, d'après des dépêches de Paris, se serait emparé dans un filet au large de Douvres. Les autorités navales françaises espèrent que le submersible sera capturé, quand il remontera à la surface.

Deux vapeurs anglais ont été torpillés et coulés dans la Manche, par des sous-marins allemands.

Dans la Champagne, et sur tout le front occidental, les dépêches ne signalent rien de saillant.

C'est dans les Carpates que se joue la plus grosse partie. Les Russes sont maîtres des cols de Lupkow et de Dukla, et débordent déjà sur le versant sud des Carpates. Les Allemands renforcent les Autrichiens, qui livrent des combats désespérés pour défendre cette barrière, qui ferme aux envahisseurs les plaines de la Hongrie.

CERCLE LAVIOLETTE

Concours de Quilles.—Equipe de trois hommes.

Ces parties de quilles sont très intéressantes et nous invitons le public à assister à ces parties en préparation de la grande bataille qui sera livrée pour la coupe McCullum. Voici les résultats jusqu'à date. Desjardins a obtenu le record de la salle pour trois parties, soit grand total de 608 et partie simple de 207, record pour cette année.

Club Fournier.	4 avril	
A. Picard	181-200-184—565	
J. Blais	144-182-192—518	
F. Fournier	109-194-185—515	
Moyenne 512		1028

Club Pellerin.		
M. Bellefeuille	173-154-130—467	
J. Desjardins	232-109-207—668	
L. G. Pellerin	201-187-170—558	
Moyenne 504		1092

Club Alarie.	5 avril	
N. Michelin	158-182-188—528	
A. Blais	192-179-177—548	
N. Alarie	181-179-172—532	
Moyenne 536		1608

Club Fournier		
A. Picard	154-218-175—547	
J. Blais	180-151-168—499	
F. Fournier	176-171-170—517	
Moyenne 521		1563

Club Pellerin.	6 avril	
M. Bellefeuille	169-140-158—467	
J. Desjardins	184-179-178—541	
L. G. Pellerin	181-173-169—523	
Moyenne 510		1531

Club Alarie.		
N. Michelin	159-185-146—490	
A. Blais	173-156-205—534	
N. Alarie	166-206-169—541	
Moyenne 521		1565

Prochaines parties :	8 avril, Pellerin-Fournier.	9 avril, Fournier-Alarie.
\$5.00 en or au joueur qui battra le score de 608 en trois parties.		

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Chronique des Paroisses.

Cathédrale

Décès

Le Dr H. Therrien.
Il est décédé subitement à sa pension, rue Ste-Genevieve, le 1er avril, à l'âge de soixante dix-sept ans. Longtemps coroner du district, puis médecin à St-Jacques des Piles, le Dr Therrien avait ensuite élu domicile aux Trois-Rivières. Le défunt comptait beaucoup d'amis au sein de notre population. Esprit cultivé, cœur profondément charitable, M. Therrien consacre, par testament, les biens dont il disposait, à la création d'une œuvre de charité.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale lundi.

Dame Joseph St-Pierre

Le même jour a été conduite au champ du repos, Dame Marguerite Dufréne, épouse de M. Joseph St-Pierre. Elle était décédée le 2 avril, à l'âge de 73 ans et neuf mois. Ce fut une femme de bien, une mère modèle, une épouse dévouée.

Elle était la mère de M. L. P. St-Pierre et grand-mère de M. Alphonse St-Pierre, typographe à notre journal.

Nos meilleures sympathies.

Le soi-disant libre-penseur

De quoi vent-il affranchir sa pensée ? Ce n'est assurément pas des vérités de l'ordre historique, de l'ordre physique, de l'ordre mathématique, ou logique. Car alors autant vaudrait pour lui soutenir que ce n'est pas Champlain qui a découvert Québec, que le feu ne brûle point, que deux et deux ne font pas quatre, etc. Vous admettez ces choses. Donc vous n'êtes pas libre-penseur.

Sont-ce les vérités d'ordre moral qui vous pèsent, M. le libre-penseur. Et alors pour être vraiment libre, vous devez déclarer que le meurtre, le viol, l'adultère, sont de bonnes choses.

Vous n'oserez pas. Donc, vous n'êtes pas à ce point de vue encore, libre penseur.

Mais je vous entends. Ce dont nous voulons être libres, affranchis, c'est du dogme, et surtout du dogme catholique. Voici une réponse de Chs. Maurras :

"Un dogme, en soi, n'a rien qui puisse empêcher une pensée d'être libre. Bien au contraire : si liberté veut dire force, expansion, développement spontané, ample, heureux et facile, la pensée n'est guère libre que par un dogme, c'est-à-dire, en bon français, un enseignement. Une pensée qui n'aurait reçu aucun enseignement pourrait être originale et profonde, mais elle serait sauvage."

H. T.

St-Philippe

Pâques

La fête de Paques a été célébrée avec toute la solennité des années passées. M. le chanoine Denoncourt a officié, et le sermon a été prononcé par M. l'abbé Boucher, vicaire à la Cathédrale, qui a parlé éloquemment du sens de la fête et les leçons qu'elle comporte.

Le chœur de chant s'est surpassé en chantant la messe en musique à deux voix de Wurtburger.

Les décorations du maître autel de fleurs naturelles étaient très jolies.

Whist

Jeudi prochain, le 15 courant, à 8.30 hrs précises, nous donnerons une partie de whist au profit de l'église sous la direction des enfants de Marie, dans les salles de la C. O. C. rue Royale. Cette fois le vestiaire sera au premier étage et les deux étages supérieurs seront à la disposition de tous ceux qui voudront bien prendre part à cette œuvre de charité. Des billets sont en vente au presbytère à 25 sous.

Après la partie de whist, il y aura une vente de gateaux, paniers et boîtes de surprises, qui aura, nous en sommes assurés, un plein succès. Mlle Florida Blais a été chargée de l'organisation de la vente de gateaux, Mlle Emma Gauthier, de la vente des paniers et Mlle Berthe Larivière, de la vente des boîtes de surprises.

MM. Blais et Poitras, marchands épiciers, coin des rues St-Georges et St-Philippe ont gracieusement mis à notre disposition une de leurs vitrines pour l'installation de nos prix, qui aura lieu lundi prochain.

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

St-Cécile

BAPTEMES

Genest—Joseph Jean Louis, fils de M. Sidney Genest, mécanicien, Parrain et marraine, M. Ovide St-Arnault et Mlle Adrianna Millette.

Rousseau—Marie Jeanne Cécile Yvonne, fille de M. Walter Rousseau menuisier. Parrain et marraine, M. Albert Rousseau et Mlle Marie Jeanne Rousseau.

Verret—Joseph Pascal Alphonse Lorenzo, fils de M. Fernand Verret. Parrain et marraine, M. Alphonse Nadeau et Mlle Aldéa Verret Guilbert.

St-Cécile

SEPTUAGESIMES

Lacroix—Marie St-Pierre, âgée de 67 ans, épouse de feu François Lacroix. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier.

Normandin.—Rosario fils de M. Joseph Normandin.

—A Pâques les Forestiers-Catholi-

Ecole Commerciale Belanger

Le premier de mai, au numéro 120a de la rue Notre-Dame, M. le Professeur J. E. Belanger ouvrira une Ecole Commerciale, où l'enseignement sera donné individuellement à chaque élève. M. Belanger tenait une semblable à St-Hyacinthe, et les succès qu'il a remportés en cet endroit font espérer les meilleurs résultats ici.

Il y aura des cours donnés durant le jour, et des cours spéciaux donnés durant la soirée. Le français, l'anglais pratique, la tenue des livres, la sténographie, anglaise et française, la clavographie, et la télégraphie, seront enseignés de telle façon qu'un élève travaillant et assidu pourra rapidement acquérir en peu de temps les connaissances nécessaires pour trouver de suite un emploi rémunérateur.

M. Belanger est l'auteur d'un système d'écriture très en usage dans le monde du commerce. Certaines méthodes dont il a également le secret, lui permettent d'indiquer certains procédés rapides, pour résoudre les problèmes d'arithmétique les plus en usage dans le cours ordinaire des affaires.

D'ici à l'ouverture des cours, M. Belanger se fera un plaisir de donner toutes les informations requises à sa résidence ou chez M. J. R. LaPerle, Hotel du Canada, téléphone 24.

Nous souhaitons au directeur de la nouvelle école commerciale le plus entier succès.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici de la présence d'un professeur d'un réelle mérite.

Leçons de violoncelle

Nous sommes heureux d'annoncer que M. P. Ant. Marchand donnera des leçons de violoncelle à sa résidence, No 187 Avenue Laviolette, ou à domicile, à tous ceux qui seront anxieux de posséder agréablement ce qu'on a appelé avec tant de raison : le roi des instruments.

M. P. A. Marchand nous offre notre public à été à même de constater les magnifiques dispositions musicales à suivre les cours du célèbre violoncelliste Dubois, de Montréal. C'est avec l'assentiment de ce maître distingué, et sur sa chaude recommandation que M. Marchand commence l'enseignement du violoncelle.

Tous ceux qui ont applaudi M. Marchand ne s'étonneront pas d'apprendre que le professeur Dubois en fait les plus grands éloges et lui prédit un succès artistique incontestable.

Pour tous nos amateurs de violoncelle, c'est un avantage précieux que de pouvoir bénéficier ici